

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE
APPLIQUEE
=====

747/1.



CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE APPLIQUEE C.R.E.A	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	04/11/80
NO D'ORDRE	1954

ABSENTEISME ET MOBILITE DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE
ALGERIENNE: NOTE POUR UNE PROBLEMATIQUE.

-o- Nadji S A F I R -o-

Recherche en Economie sur le Développement	
CREAD	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	04/11/80
N° D'ORDRE	299/1112

Equipe "Procès de travail"

Septembre 1980

Un examen des débats actuellement en cours dans le pays sur les problèmes posés par le développement économique mené fait apparaître comme thème majeur celui des besoins sociaux. En fait derrière ce débat sur les besoins sociaux se profile très nettement une prise de conscience croissante de l'importance de l'homme dans le processus de développement. Cette constatation banale s'il en est, n'est pas aussi évidente qu'elle peut le paraître a priori.

En effet pendant longtemps tout s'est passé comme si le développement n'était qu'affaire de capital physique à acquérir puis à mettre en oeuvre par des techniques tout aussi disponibles et faciles d'accès. Cette vision profondément technicienne du développement a marqué la pratique des principaux opérateurs économiques malgré un discours qui lui faisait référence constante à l'homme.

Ce n'est que par suite des difficultés rencontrées dans les unités de productions, industrielles surtout, que progressivement, une prise de conscience des problèmes différente a vu le jour. Résultant des contradictions engendrées par le développement elle en porte à plus d'un titre la marque c'est ainsi que le rôle de l'homme en tant que facteur décisif de la production constitue la trame majeure du discours sur la "bataille de la gestion et de la production".

Tout comme la prise de conscience, tout à fait récente, de l'unité de l'homme en tant que producteur dans l'unité de production et consommateur de biens et services (ainsi que sa famille) à l'extérieur, est à l'origine du thème politique majeur que constitue l'objectif d'une "vie meilleure".

Parmi les difficultés majeures rencontrées dans les unités de production industrielles l'absentéisme et la mobilité constituent certainement des phénomènes extrêmement significatifs des tensions sociales engendrées par le développement.

En effet parce qu'ils supposent tous deux l'intervention consciente et volontaire des travailleurs ils sont la manifestation explicite de dysfonctionnements majeurs et doivent être interprétés comme tels.

En nous y intéressant, nous nous inscrivons d'emblée dans ce que l'on pourra appeler une problématique macro-sociologique et ce pour deux raisons au moins.

D'abord parce que par leur extension, leur généralisation ils sont devenus des phénomènes sociaux d'une importance majeure. Concernant tous les secteurs, toutes les entreprises, toutes les régions ils apparaissent comme des phénomènes dépassant de beaucoup leur simple "cadre d'insertion" que constitue le lieu de travail.

Ensuite parce que par les enjeux qu'ils visent et les processus qu'ils mettent en oeuvre, par delà leurs objectifs immédiatement saisissables et concrets ils procèdent des fondements mêmes de l'équilibre social global.

Dés lors s'interroger sur l'absentéisme et la mobilité revient à s'interroger d'abord sur la structuration des groupes sociaux en tant que processus social d'ensemble.

Les remarques qui seront présentées ont, au sens le plus fort du mot, le statut d'hypothèses. Et ce d'autant que quelques-unes d'entre elles seront soumises à la vérification de l'empirie, lors de la recherche envisagée.

Elles trouvent leurs fondements dans une réflexion menée sur la formation économique et sociale algérienne contemporaine même si elles restent en dernière analyse, aussi, le produit d'une réflexion plus vaste sur l'évolution des pays du Tiers Monde.

Etant donné les objectifs et surtout les limites du présent document elles seront présentées d'une manière aussi simple que possible et en tout état de cause sans toutes les phases préliminaires qui ont rendu chacune d'entre elles possibles.

1. Les processus d'ensemble : si on entend par là les processus affectant l'ensemble des groupes sociaux pris séparément et dans leur nécessaire unité les caractéristiques les plus importantes à retenir sont à notre avis, les suivantes :

1.1. Faiblesse des classes les plus typiques du mode de production capitaliste : certes, même dans les formations économiques et sociales capitalistes on ne rencontre jamais la situation pure " idéal typique " caractérisée par la réalité bourgeoisie/prolétariat. Il n'en demeure pas moins qu'avec des modalités propres à chaque situation concrète l'opposition essentielle demeure et les autres groupes sociaux en présence ne prennent leur signification, et n'interviennent qu'en fonction du type de fonctionnement des deux classes principales.

Or par suite de la nature de la domination maintenue durant la période coloniale et des effets de dépendance à l'oeuvre depuis, les deux classes typiques du mode de production capitaliste ont des formes d'existence particulières autrement plus singulières que celles des formations économiques et sociales dominantes.

Aussi bien leur rôle dans l'histoire, que leur impact quantitatif ou leur niveau de conscience font d'elles des groupes sociaux d'importance relative, certes, mais nullement en mesure d'ordonner autour de la contradiction les opposant, l'ensemble des autres forces sociales.

1.2. Hétérogénéité des différents groupes sociaux : les différents groupes, même une fois mis en évidence, selon des critères donnés, présentent souvent un caractère d'hétérogénéité indéniable.

Les sous ensembles formant chacun des groupes en rendent l'existence extrêmement précaire ou pour le moins sujette à des tensions permanentes.

D'une manière générale, dans la confrontation qui oppose les forces centrifuges et les forces centripètes et qui est à l'oeuvre dans tout groupe social ce sont les premières qui semblent prendre le pas.

Tant et si bien que, souvent, les groupes sociaux prennent la forme des ensembles les moins structurés les moins cohérents et par conséquent s'éloignent de la classe en tant que forme la plus achevée de structuration sociale.

Ce qui ne veut pas dire que l'on n'est pas en présence de classes sociales, au sens plein, dans de nombreuses situations.

Mais que l'on a affaire à des formes de structuration sociale de niveaux de complexité et de cohésion extrêmement variés dont il faut tenir compte.

1.3. Inéluctabilité des alliances entre groupes sociaux : on assiste, et c'est là pour beaucoup une conséquence du point précédent, à ce que l'on pourrait appeler une sorte de "morcellement social" dans la mesure où aucun groupe social (quel qu'en soit le statut : classe, fraction, couche, etc...) ne se situe au dessus de tous les autres, et arrive à leur imposer l'ordre qui lui convient.

Cette situation trouve son origine aussi bien dans la donnée "de fait" que constitue ce que nous avons appelé le "morcellement social" que dans les différentes stratégies d'intervention consciente qu'elles soient internes ou externes à la formation économique et sociale.

Dés lors tous les groupes sociaux sont tenus, s'ils veulent mener à bien un projet social relativement cohérent préservant leur intérêts, à entrer dans des stratégies d'alliances.

Ces stratégies d'alliance ne doivent pas à notre avis, être entendues, comme en le fait trop souvent, en tant que stratégies de type politique impliquant des structures spécialisées telles que partis, syndicats ou autres organisations sociales.

Ce n'est là qu'un aspect, trop souvent démesurément grossi du phénomène d'alliance.

Toute une foule de phénomènes sociaux, intervenant à des niveaux très variés, ne trouve toute sa signification que réinscrite dans la perspective des alliances dont nous parlons.

Nous pensons aussi bien à des pratiques de type économique qui apparaissent dans les circuits de distribution des produits de consommation contrôlés par le secteur privé qu'aux alliances apparemment plus individuelles, impliquées par bien des mariages.

Nous en retiendrons que tout groupe social développe avec des niveaux d'élaborations très divers des stratégies d'alliance sociale qui deviennent un axe privilégié du fonctionnement du groupe.

La stratégie d'alliance est d'autant plus importante que sans elle, le groupe social risque de lui voir échapper une donnée importante : le pouvoir politique.

1.4. Importance du pouvoir politique et de l'appareil d'Etat : l'importance du pouvoir politique et de l'appareil d'Etat tient à deux raisons fondamentales.

La première est la conséquence immédiate de la question des alliances. En effet, dans la mesure où aucun groupe social n'arrive à imposer sa domination à tous les autres, la même situation va se retrouver au niveau politique où seule une alliance de groupes sociaux peut s'assurer le contrôle de l'appareil d'Etat.

Ce sera l'alliance des groupes sociaux les plus dynamiques parce que porteurs de projets sociaux globaux suffisamment réalistes pour entraîner l'adhésion d'une part importante du corps social.

A ce niveau d'ailleurs il convient à notre avis de faire la différence entre le pouvoir d'Etat en tant que niveau de décision supérieure symbolisé par le pouvoir politique central et l'appareil d'Etat avec toutes ses composantes et ses niveaux intermédiaires d'exécution.

En effet nous ne pensons qu'il y ait une sorte d'automatisme impliquant que les alliances en oeuvre au niveau central se retrouvent ipso facto dans tout l'appareil d'Etat.

Bien au contraire nous pensons qu'il existe une assez forte autonomie relative de l'appareil d'Etat par rapport au pouvoir d'Etat qui permet des glissements progressifs selon la nature des rapports de force locaux.

En témoignent assez à l'évidence les nombreux conflits d'intérêts intervenant à des niveaux intermédiaires et nécessitant parfois une prise de position du pouvoir central tout à fait ^{à faux} en porte par rapport aux rapports de force locaux.

La deuxième raison qui justifie l'importance à accorder à l'Etat tient à son autonomie relative par rapport aux groupes sociaux. Il faut entendre par autonomie relative plus que ce qu'implique cette expression dans le cas des pays capitalistes développés pour lesquelles elle a été appliquée.

En effet elle signifie à notre avis plus que l'autonomie du champ politique puisqu'elle implique également des situations tout à fait inédites d'un Etat trouvant en lui même les fondements de ses propres décisions sans intervention si ce n'est marginale, des groupes sociaux en tant que tels. A la limite, et pour choquer, nous parlerions presque d'un "libre arbitre" de l'Etat dans certaines situations particulières. Mais on pourrait objecter que l'Etat n'est pas neutre au départ puisque supposant une alliance de classes, donc une détermination sociale.

A notre avis une telle objection n'est que partiellement valable parce que se développe au niveau de l'Etat une logique autre que celle des différents groupes sociaux qui y interviennent en tant que tels. Et ce pour deux raisons majeures: d'abord parce que le résultat de la logique d'ensemble ne saurait être ramené à une somme de logiques particulières issues des différents groupes sociaux. En quelque sorte, pour reprendre l'expression consacrée, on retrouve dans le tout plus que la somme des parties.

Ensuite parce que se développe au niveau de l'appareil d'Etat une logique nouvelle assurée par des agents ayant rompu avec leurs "attachés sociales d'origine".

Ils jouissent à notre avis, d'une réelle autonomie par rapport aux groupes sociaux "traditionnels" qui ont pu leur servir de matrice.

En fait c'est par suite de la "faiblesse" et du "morcellement" des groupes sociaux que l'Etat peut se permettre de jouir d'une autonomie aussi importante que celle signalée.

1.5. Importance des facteurs idéologiques dans leurs formes d'existence tout comme dans leur fonctionnement les groupes sociaux quel qu'ils soient supposent l'intervention de niveaux idéologiques à des degrés divers et ce quelle que soit la nature de la formation économique et sociale.

Ce sur quoi nous aimerions insister dans ce document c'est le rôle particulièrement important que joue l'idéologie dans le cas de nos sociétés.

Et ce d'abord parce que bien souvent la base matérielle des groupes sociaux est en phase de transformation, de mutations positives ou négatives.

Nous entendons par là qu'elle est soit en voie de disparition (à laquelle on s'est résignée par exemple) soit en voie de constitution (à laquelle on peut ne pas s'être encore habitué). La détermination essentielle que constitue le rapport aux moyens de production ne joue pas dans toute sa rigueur parce que la base matérielle n'est pas toujours apparue historiquement comme la source essentielle et quasi-unique de pouvoir économique et de légitimité sociale.

A tous égards le rôle joué par la culture comme base de constitution d'élites à très fort pouvoir social, soit durant la colonisation soit après l'indépendance montre bien que des voies "autres" sont possibles. Et ce sera là une deuxième raison allant dans le sens du renforcement des variables idéologiques dans le fonctionnement des groupes sociaux. La très forte sensibilité à l'égard des questions liées à l'éducation en témoigne largement.

Une troisième raison de la "sur-idéologisation" est fournie par la crise idéologique globale que connaît toute la société, avec des modalités différentes selon les groupes. Cette crise qui est à notre avis une crise d'identité très profonde trouve ses racines dans la confrontation avec la civilisation occidentale en tant que défi majeur. Et ce, au sens plein dans la mesure où il implique des menaces tant économiques que politiques et culturelles remettant en cause, à terme, par delà des fondements mêmes de l'équilibre social, la possibilité d'exister en tant qu'entités indépendantes des sociétés soumises à la confrontation.

Dès lors on voit bien que les déterminations des groupes sociaux ne sont pas toutes strictement nationales.

1.6. La dimension internationale de la détermination des groupes sociaux: de plus en plus il devient difficile d'envisager une détermination strictement nationale des groupes sociaux tant est grande l'interpénétration des économies, mais aussi des sociétés à notre époque.

Sans aller jusqu'à évoquer comme certains auteurs la situation de groupes sociaux nationaux qui seraient des "sections" de groupes sociaux existant d'abord à l'échelle internationale, nous pensons que la question se pose des relations qu'entretiennent entre eux les différents groupes sociaux à l'échelle internationale.

Nous nous contenterons dans le présent document à traiter des rapports entre groupes "similaires" appartenant à des nations différentes. Ce qui ne veut pas dire que la question des rapports entre groupes sociaux de nature différente ne mérite pas toute l'attention. Mais ce n'est pas là notre propos à l'heure actuelle.

Pour en revenir à la question des rapports entre groupes sociaux sensiblement de même nature nous pensons que les relations qu'ils entretiennent sont marquées essentiellement par le phénomène de la hiérarchisation de fait entre groupes du "Nord" et du "Sud".

Si on entend par Nord les pays capitalistes développés et par Sud l'ensemble des pays du Tiers Monde (et si l'on exclut de la problématique pour des raisons qui seraient trop longues à exposer ici les pays socialistes) nous partons de l'hypothèse que le groupe social du Nord sert de référence, au sens fort, à "son" homologue du Sud.

Et ce aussi bien pour les formes de conscience, que pour les formes d'organisation ou de "fonctionnement".

Tant qu'un autre type de développement que celui actuellement pratiqué n'est pas mis en oeuvre une telle situation de "mimetisme social" est inévitable avec tout ce qu'elle implique de dépendance économique, culturelle et en dernière instance politique.

L'indice le plus palpable des phénomènes en question est le modèle de consommation, entendu au sens large, dont on sait toute l'importance dans les attentes et les comportements des ménages.

Après avoir présenté quelques hypothèses concernant l'ensemble des groupes sociaux, nous allons maintenant en présenter quelques unes sur un objet plus restreint et plus proche de nos préoccupations : le monde du travail.

2. Les processus en oeuvre dans le monde du travail : nous devons d'abord nous expliquer sur l'expression "dans le monde du travail" dans la mesure où il s'agit là d'une notion non scientifique, strictement descriptive des limites de laquelle nous avons pleinement conscience.

Mais elle a justement été utilisée à dessein pour son caractère descriptif car certaines notions posant problèmes pourront éventuellement être produites au terme de la recherche et non posées a priori.

Etant donné l'objet d'étude que nous nous sommes fixés les remarques porteront presque exclusivement sur le monde du travail "industriel".

2.1. Origine extra-industrielle des agents sociaux de l'industrialisation : dans l'ensemble l'industrialisation est un phénomène nouveau pour la société algérienne. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas chez des individus, constituant des groupes sociaux plus ou moins importants, une expérience de l'industrie.

En effet aussi bien en Algérie même que sur le territoire français durant la colonisation, le travail en milieu industriel a concerné des dizaines de milliers d'Algériens.

Mais à notre avis cette expérience, malgré toute son importance, ne peut être ramenée à une expérience sociale, collective de l'industrialisation dans une de ses phases historiques. Comme on pouvait en dire autant de la phase de la manufacture dans l'histoire du capitalisme européen par exemple.

Et ce pour deux raisons majeures, essentiellement. D'abord parce que l'expérience a été vécue tout compte fait par un nombre relativement restreint de travailleurs et ne s'est pas transmise dans tout le tissu social, resté pour sa part très largement imprégné par les activités rurales. A cela s'ajoute que la situation d'exterritorialité de fait impliquée par les quelques zones industrielles implantées en Algérie (Alger, Oran, Annaba) aggravée par l'émigration en France pour la majeure partie des travailleurs concernés, a très largement contribué à faire de l'industrie une réalité quelque peu lointaine.

Ensuite parce que si l'on peut à la rigueur parler avec les limites indiquées, d'une expérience de l'industrie, on ne peut en aucun cas parler d'industrialisation en tant que processus économique et social collectif déterminé et assumé nationalement. Le rôle tout à fait marginal joué par les quelques industriels nationaux en fait des éléments isolés sans influence en tant que modèle social dominant.

Dés lors à l'indépendance, l'option très tôt affirmée (dés le programme de Tripoli) en faveur d'une industrialisation très importante relève d'un pari audacieux, en égard au contexte social et culturel.

Dés lors l'industrialisation est un phénomène nouveau pour la société algérienne dans toutes ses composantes, bien qu'a des degrés divers selon les cas.

Qu'il s'agisse des cadres dirigeants, des cadres moyens ou des travailleurs de base tout le monde doit apprendre à se ~~répondre~~ d'une réalité nouvelle.

C'est là à notre avis une des traits les plus originaux et aussi une des sources majeures des problèmes de l'industrie nationale.

L'effort à faire n'est pas le même pour le travailleur d'exécution provenant directement de l'agriculture et le cadre supérieur issu des couches supérieures citadines mais il n'en demeure pas moins que leur mise en relations est, pratiquement, une situation de laboratoire inédite, aggravée par le fait que tout le monde participe à une expérience dont les résultats ne sont pas acquis à priori. Ils ne sont que postulés et entraîneront, de part et d'autre, bien des desillusions malgré les bonnes intentions investies.

Le fait est que c'est aux travailleurs à faire le saut dans un monde nouveau radicalement différent de celui dont il viennent pour la plupart : l'agriculture.

Dés lors c'est pour eux que l'apprentissage va être le plus difficile par suite des multiples décalages entre leur logique d'origine et celle qui leur est demandée.

D'autant que quand bien même l'adaptation se ferait au plan de l'individu elle ne suffit pas car l'industrialisation nécessite la formation d'ensembles plus larges.

2.2. "Faiblesse" des collectifs de travailleurs : comme le prouve l'expérience historique des pays industrialisés, le processus d'industrialisation en tant que processus social suppose l'existence non pas d'une juxtaposition d'individus formés mais d'ensembles homogènes de travailleurs qu'on appellera en reprenant une terminologie largement usitée : des collectifs de travailleurs.

C'est leur émergence progressive, résultant des nombreuses interconnexions entre pratiques individuelles, qui a permis la maîtrise sociale et technique du processus d'industrialisation.

Or le problème se pose chez nous, de l'apparition de tels collectifs de travailleurs d'autant que l'industrialisation intervient comme un choc difficilement contrôlé, techniquement et socialement.

Parlant du transfert de technologie, un des plus hauts responsables de l'industrie nationale a pu en dire : (1).

"En effet nous constatons en Algérie que le transfert de technologie sur des individus s'est parfaitement fait... En revanche nous constatons que le transfert de technologie collectif est médiocre. C'est dans ce domaine qu'il faut axer nos recherches. Comment se fait-il que nous soyons capables d'assimiler des technologies au niveau individuel et non pas au niveau collectif?"

Si nous excluons le débat sur la notion de transfert de technologie, trop vaste pour ce document, l'important dans les propos de Monsieur LIASSINE est la distinction gérée entre les deux niveaux collectif et individuel.

On peut en faire la lecture selon laquelle des collectifs de travailleurs n'apparaissent pas alors que leurs "unités de base", les différents travailleurs individuels, sont "là".

(1) Intervention de Monsieur Mohamed LIASSINE aux journées d'études sur "transfert de technologie et développement" organisées à Dijon les 30 Septembre 1er et 2 Octobre 1976, publiée dans l'ouvrage "transfert de technologie et développement" sous la direction de JUDET, KAHN, KISS et TOUSCOZ. Librairie technique, Paris 1977.

C'est là une constatation sur laquelle s'accordent bien des analystes de l'industrie nationale et qui explique pour beaucoup les difficultés dans la maîtrise de l'appareil de production.

Mais par delà le constat, l'explication du phénomène est plus malaisée même si la cause de non émergence des collectifs de travailleurs est localisée pour l'essentiel dans l'instabilité chronique des travailleurs qui les constituent.

Dès lors s'interroger sur les collectifs de travailleurs revient pour l'essentiel à poser la question des fondements et des modalités de la mobilité des travailleurs.

Ce sur quoi nous aurons largement à revenir dans la suite du document.

2.3. Développement accéléré des forces productives : sans entrer dans un débat de fond sur la nature des forces productives et si l'on entend par là les capacités physiques de production en oeuvre dans une société donnée, l'analyse de l'évolution de la société algérienne fait apparaître un rythme de développement des forces productives extrêmement élevé.

Un indice en rend bien compte : les investissements qui ont représenté sur la période 1967-1978, 300 milliards de dinars à prix constants. De tels rythmes d'investissements ne peuvent qu'amener à s'interroger sur les fortes tensions que leur réalisations a dû entraîner.

Pour notre part nous en retiendrons qu'ils sont une source de tension permanente eu égard aux capacités sociales qui doivent y faire face.

Ainsi la dialectique entre les rapports de production et les forces productives dont le développement dans le cas des pays industrialisés s'est déroulé dans des conditions de relatif équilibre par suite des processus continus de création endogène, se retrouve t-elle, en quelque sorte "faussée" dans la situation de "sur accumulation" exceptionnelle. Certes, dans le cas des pays capitalistes développés, tout ne s'est pas passé "en douceur" puisque des mutations brusques ont rythmé selon des intensités plus au moins grandes, le développement.

Mais très peu ont connu les chocs que peuvent représenter les formes modernes d'industrialisation dans des contextes pré ou a-industriels.

Dès lors l'injection massive d'investissements productifs, commandée par une logique volontariste, dont les intentions ne sont pas forcément à remettre en cause par ailleurs, amène les rapports sociaux et de manière plus générale toutes les formes sociales de contrôle du procès de production, à entrer dans une course où elles sont "perlantes d'avance."
D'autant que la vision technicienne des processus oeuvre réduit de beaucoup les possibilités de mobilisation, d'accélération des formes sociales de prise de conscience quant au saut historique à assurer.

A cet égard il convient par ailleurs de préciser que plus en plus il apparaît comme extrêmement hasardeux de croire en la possibilité de "sauter toutes les étapes" dans le processus de développement économique et social sauf circonstances tout à fait exceptionnelles, quasi-unicues.

Sans tomber dans un fatalisme que ne commandent ni bien des expériences historiques malgré leurs limites, ni les défis de notre époque, nous pensons qu'il existe, en quelque sorte, des points de passages obligatoires difficilement évitables. Bien sûr chaque expérience nationale devra, en fonction de ses caractéristiques propres réinventer les formes de passage, mais ne saurait les esquiver(1).

Dès lors les sauts importants que suppose l'effort d'investissement consenti auquel s'ajoute l'option quasi-systématique pour des procédés technologiques de pointe, ne peuvent que poser la question des formes sociales de leur maîtrise.

(1) A moins bien évidemment d'imaginer, comme le commandent bien des impasses de notre époque, des formes de développement "autres" pour lesquels nous n'avons eu tout état de cause à l'heure actuelle que des éléments embryonnaires. Ce qui, loin de là même, ne doit pas nous en détourner car à terme, c'est la seule voie possible.

2.4. Importations de procès de travail "entiers" : par delà l'importation de technologie en tant que capital fixe productif le problème qui se pose est qu'elle s'accompagne de fait de toutes les conditions techniques, si ce n'est également sociales, de sa mise en oeuvre.

Dès lors par delà l'importation de techniques il est permis de se demander si on n'est pas en présence d'une importation de " pans entiers de procès de travail".

Tout se passe comme si la mise en oeuvre de la technique choisie ne pouvait se faire hors du contexte d'origine sans qu'on en reconstitue les attributs essentiels surtout en matière d'organisation du travail.

En témoignent très largement l'introduction croissante des formes les plus typiques du "management" pratiqué dans les pays exportateurs des techniques.

Or s'il ne s'agit pas d'être contre ces formes de gestion pour le principe dans la mesure où en dernière instance le révélateur reste l'efficacité technique, il n'en reste pas moins qu'on assiste en fait de la part des opérateurs nationaux à une attitude passive, extrêmement dangereuse, à l'égard des "techniques" de gestion.

Alors que l'analyse historique de leurs formes d'évolution dans les pays capitalistes développés montre très largement qu'elles se sont constituées de manière très progressive, extrêmement empirique, s'ajustant de façon très ponctuelle aux besoins des opérateurs économiques. Ce n'est qu'a posteriori une fois habillées de tout un "habillage" théorique qu'elles prennent un statut plus ou moins scientifique qui en fait des ensembles homogènes et cohérents.

Dès lors les opérateurs nationaux, loin d'adopter une attitude pragmatique "désacralisant" les formes de gestion auxquelles ils sont confrontés, par mimétisme technique et social, également, reproduisent avec plus ou moins de bonheur, les conditions d'origine de fonctionnement des techniques à mettre en oeuvre.

Or le déterminisme technologique en matière d'organisation du travail est bien moins grand qu'il n'y paraît à première vue à la condition d'opter pour une attitude offensive dans le domaine.

La conséquence sociale des attitudes en question est que les travailleurs, mais aussi de nombreux cadres, se retrouvent dans la situation où il est fait appel à leur stricte intervention technique, quasi physique, tant les attributs intellectuels du travail humain sont évacués a priori, la conception leur échappant. C'est pourquoi une attitude de passivité, à la limite de la résignation se développe et finit par étouffer tout esprit d'initiative chez des travailleurs, dont aucune parcelle de savoir n'est utilisée.

2.5. Crise du savoir faire : malgré tout ce qui a pu être dit sur la nouveauté de l'industrialisation dans la société algérienne ou sur l'origine extra-industrielle des opérateurs de l'industrialisation il n'en demeure pas moins qu'un problème se pose : celui du savoir industriel, ~~comme ensemble~~ de capacités intellectuelles de conception et de réalisation, présent dans la société algérienne et de son utilisation dans les processus en cours.

Et ce pour deux raisons essentielles : l'une tenant au passé et l'autre au présent.

Au passé d'abord dans la mesure où nulle part au monde l'industrie n'a été une création ex-nihilo. Quelles qu'en soient les formes, la durée, l'industrie s'est progressivement dégagée de l'artisanat et a utilisé une main d'oeuvre non qualifiée au départ.

De nombreuses études historiques montrent comment dans les pays capitalistes développés pendant longtemps au début de l'industrialisation et jusqu'à présent même, le savoir "traditionnel" artisanal, agricole a été mis au service de l'industrialisation par son intégration massive dans des procès de travail industriels.

Nous pensons particulièrement à toutes les formes qu'a pu prendre et les activités qu'a pu concerner le travail à domicile tout au long de l'histoire du développement capitaliste(1).

(1) Nous n'en voulons pour preuve que l'existence jusqu'à présent de la sous-traitance à domicile pour des industries aussi modernes que l'électronique et l'automobile en Italie ou au Japon, par exemple.

Quelle était la situation en Algérie à cet égard ? Probablement moins favorable que dans le cas des pays capitalistes auxquels nous faisons allusion mais recelant à notre avis les potentialités certaines.

Aussi bien chez les travailleurs algériens déjà inscrits dans des procès de travail industriels en Algérie ou en Europe, que chez les travailleurs exerçant dans l'important secteur de l'artisanat ou bien même chez de nombreux travailleurs qualifiés du secteur agricole il y avait un savoir faire à utiliser dans le processus d'industrialisation.

Aussi fragile, dispersé et ancien qu'il fût, il n'en était pas moins présent comme le prouve à notre avis l'expérience de l'autogestion industrielle et même agricole avec ce qu'elles ont supposé, surtout dans la phase spontanée, de prise de conscience et de dépassement du quotidien.

Or si ce n'est de façon ponctuelle et extrêmement technique dans des opérations d'investissement bien limitées, à aucun moment il n'y a eu une politique de valorisation de ce savoir faire existant. Bien au contraire tout s'est passé comme si ou bien la question ne se posait pas du tout ou bien encore, et plus grave, comme si le savoir existant constituait un obstacle à la mise en place des processus modernes pour lesquels on a opté.

Cette situation paradoxale, surtout si l'on songe aux résultats acquis a posteriori, a entraîné le processus irréversible de disparition d'un savoir précieux à plus d'un titre, avec tout ce qu'il suppose de pratique humaine.

A cela s'ajoute et c'est là la deuxième raison, liée au présent, la faible capitalisation du savoir engendré par la pratique de l'industrialisation en cours.

Au terme d'une quinzaine d'années d'industrialisation massive, nous pensons, que sous cet angle le bilan est bien en deçà des investissements consentis. Alors que des dizaines de milliers de travailleurs, de tous les niveaux, ont été engagés dans des procès de travail industriels souvent complexes, aucun effort systématique et cohérent n'a été accompli en vue de la valorisation la plus complète d'un savoir qui existe, livré à lui-même.

Pendant trop longtemps utilisé, le recours systématique et délibéré à l'assistance étrangère à toutes les phases de la réalisation de l'investissement et du procès de production, a progressivement fait perdre la condition essentielle de tout savoir : la confiance en soi. Et ce aussi bien chez des travailleurs de base que chez des cadres parfois de haut niveau. Dès lors il est inévitable que la question du savoir dans le monde du travail va intervenir comme variable subie et non pas assumée sauf chez des groupes dont elle constitue la fondement même. C'est pourquoi le besoin de l'assurer, dans un processus dynamique peut être un facteur allant dans le sens du retrait comme nous le verrons plus loin.

Mais par delà ce qu'elle suppose en elle-mêmes la crise du savoir peut être dangereuse par ce qu'elle implique : la crise du travail productif voire du travail.

2.6. : Valorisation sociale du travail productif parmi toutes les questions que se pose une société et auxquelles elle donne une réponse dans son système de valeur, celle du travail en général et du travail productif en particulier, est des plus importantes parce qu'elle conditionne toute l'efficacité du système social.

Or de ce point de vue force est de reconnaître que la société algérienne est dans une phase de transition particulièrement complexe où des contradictions parfois graves remettent en cause la validité des équilibres sociaux globaux.

Certes au niveau du discours officiel, dans les documents fondamentaux du pays, dans le projet politique affirmé la question ne se pose pas et le travail en général et productif en particulier, constitue une valeur centrale autour de laquelle s'ordonne l'axe essentiel que constitue l'édification d'une société socialiste.

Mais dans la pratique sociale il en va autrement. Et ce pour au moins quatre raisons majeures que nous évoquerons successivement : l'histoire certaines croyances idéologiques, l'expansion des activités spéculatives, la valorisation du travail improductif.

L'histoire, dans la mesure où durant toute la période coloniale le travail ne pouvait être valorisé étant donné la destination finale du produit : l'accumulation coloniale. Dès lors il s'agissait dans des conditions d'exploitation extrêmement rudes de résister au mieux par des attitudes forcément ambigües combinant à la fois le travail à fournir pour survivre et un "freinage" à la fois économique et politique.

Ainsi la période coloniale représente, en fait, une longue "hibernation" de la valorisation sociale du travail dans la conscience collective malgré toutes les apparences engendrées par les contingences de des populations.

Certaines croyances idéologiques trouvant leurs fondements dans un Islam très mal compris, interprété par le discours maraboutique, encouragé par la colonisation, ont également contribué à la dévalorisation sociale du travail par le surdimensionnement de la notion de "mektoub".

Rejetant l'effort et le dépassement de soi pour une "philosophie" de légitimation de la misère si ce n'est du misérabilisme, ces croyances ont constitué le creuset de toutes les attitudes de laisser aller et de déchéance humaine progressive.

Un troisième facteur est constitué par le développement des activités spéculatives dans toute la société. Pouvant apparaître à l'origine, il y a quelques années, comme des activités marginales fonctionnant dans les "interstices" du système, elles se sont progressivement transformées en un secteur social parallèle avec ses lieux d'exercice, ses règles de fonctionnement, ses "lois" économiques et sociales.

Par les revenus qu'elles procurent elles acquièrent un prestige social de fait croissant, discréditant toute activité productive "normale" au sein des unités économiques officielles.

Un des phénomènes les plus remarquables dans leur évolution c'est que si elles sont contrôlées en dernière instance par des capitaux relativement importants elles ont fini par intéresser et intégrer progressivement des "opérateurs" de plus en plus nombreux. On a assisté à un abaissement progressif des barrières à l'entrée qui a entraîné un afflux massifs d'éléments souvent jeunes qui échappent par "pans entiers" au système productif et d'une manière plus générale à la "logique productive."

Un quatrième facteur, enfin contribue à la dévalorisation du travail productif c'est la survalorisation du travail improductif.

Dans tous les milieux sociaux et, plus grave, dans les secteurs économiques aux-mêmes le travail improductif (1) est survalorisé financièrement, matériellement, symboliquement. Il reste l'activité à laquelle s'attache le plus de prestige social et qui exprime le mieux l'ascension vers le pouvoir. Le fait est que dans la société "réelle" le travail productif n'a pas sa place tant dans la conscience collective que dans les formes de relations sociales qui se développent.

A cet égard il est permis de se demander si le véritable discredit social" qui frappe le travail agricole n'est pas le premier pas dans un processus dangereux à terme de dévalorisation encore plus grave du travail productif. Certes le cas de l'agriculture est extrême et obéit à des déterminations complexes, peut-être singulières.

Il n'en reste pas moins que des tendances extrêmement graves se profilent qui amènent à s'interroger très sérieusement sur l'avenir du travail productif.

2.7. déphasage culturel en milieu industriel: alors que par rapport à la réalité nationale, l'implantation massive de l'appareil de production industriel a constitué un choc majeur le fonctionnement même du secteur industriel au lieu de contribuer à en absorber les ondes, crée des sources supplémentaires de dysfonctionnement.

Tous les pays industrialisés ont connu des phénomènes de déphasage culturel, entre les normes du système industriel et celles de la majeure partie de la population employée, au début de leur processus d'industrialisation.

Mais l'écart n'a certainement jamais été aussi grand que celui existant dans le cas de certains pays du Tiers Monde, en voie d'industrialisation comme l'Algérie.

(1) Nous interdisant d'entrer des que relles d'écoles interminables nous définissons empiriquement le travail productif comme le travail lié à l'intervention directe sur un objet de travail matériel et débouchant sur la production de biens physiques.

A tous les problèmes en quelque sorte "souvent liés à la perception du temps ou de l'espace, la sensation de perte d'un système de valeurs morales ou d'un savoir relativement élaboré s'ajoutant tous ceux liés à des phénomènes de domination culturelle "pure". Nous pensons, par exemple, au problème de langue qui contribue pour beaucoup à la marginalisation relative de bien des travailleurs.

Dés lors, sans action de formation en profondeur à partir d'une volonté explicite de réduction du déphasage culturel, ne peuvent que se développer chez les travailleurs des sentiments de frustration par suite du constat de l'incapacité à se réaliser pleinement, en milieu industriel.

Ces phénomènes de déphasage culturel sont d'autant plus importants qu'ils se manifestent, à notre avis, également, dans la vie politique et sociale de l'unité de production.

Il est permis de s'interroger sur l'efficacité réelle des messages politiques et sociaux transmis par des institutions spécialisées, Et ce aussi bien par suite des formes de transmission que, peut-être, par le contenu lui-même.

Et si la remarque formulée ne s'applique peut-être pas à l'ensemble des travailleurs, elle est certainement valable pour une bonne partie d'entre eux.

C'est là à notre avis plus une question de code culturel qu'à vrai dire de contenu du message proprement dit.

Après avoir examiné les processus d'ensemble les plus importants affectant les groupes sociaux et ceux en oeuvre plus particulièrement dans le monde du travail nous tenterons maintenant de présenter ce qui, à notre avis, constitue l'enjeu majeur de l'absentéisme et la mobilité du travail : la mobilité sociale.

3. La mobilité sociale comme cadre d'insertion et enjeu : avant d'examiner la mobilité sociale il convient de s'interroger sur le projet social d'ensemble de la société algérienne dans lequel elle s'inscrit et qui la rend possible.

3.1. Le projet social global : en vue de l'édification d'une société socialiste postulée comme objectif suprême le modèle de développement suppose trois logiques essentielles : accumulation, modernisation, socialisation.

En oeuvre à l'heure actuelle elles ne vont pas sans entraîner le développement de contradictions, parfois majeures, étant donné aussi bien leur contenu propre que leurs relations réciproques.

3.1.1. La logique d'accumulation : la logique d'accumulation dont rendent compte comme indice les objectifs et les modalités du développement économique fonctionne comme donnée majeure posant les bases matérielles de la société future.

Plus que des modalités techniques elles-mêmes, elle procède d'une prise de conscience de la nécessité de l'intervention massive des éléments matériels à la fois comme matrice et garants de l'ordre social à ~~promouvoir~~ promouvoir.

Assumée en grande partie par les pouvoirs publics comme principal opérateur économique, elle engendre de fortes tensions sociales par ce qu'elle suppose de renonciation à la consommation malgré toute la marge de manoeuvre qu'autorise la rente énergétique.

Par delà la contradiction avec la logique de consommation elle est également à l'origine de tensions eu égard aux capacités de réalisation des investissements.

Dés lors la logique d'accumulation se doit de composer avec les différentes tensions qu'elle entraîne sans se renier en tant que processus social majeur.

A cet égard, les débats en cours à l'heure actuelle et certaines positions en matière de consommation plus précisément, rendent bien compte de tendances à base sociale relativement large, s'opposant de plus en plus à la logique d'accumulation.

Si leur base sociale est relativement large c'est qu'elle procède fondamentalement d'un amalgame entre des besoins socialement très diversifiés qui n'est pas toujours explicité pour des raisons évidentes de stratégie politique.

Or de fait, tout en exprimant la demande de couches sociales légitimement intéressées à une logique de consommation fondée sur des besoins de base non encore satisfaits, elle charrie avec elle potentiellement les intérêts de groupes sociaux, fondamentalement intéressés par la remise en cause de tout le projet politique.

Ces groupes sociaux profitant de leur domination idéologique, en l'absence d'un modèle de consommation correspondant aux besoins essentiels des masses les plus larges, finissent par imposer à ces dernières une "course" à la consommation dans laquelle elles sont perdantes d'avance.

Ce qui nous importe d'en retenir c'est que cette "course" à la consommation dont les effets sont de plus en plus visibles et qui touche des fractions de plus en plus importantes des couches populaires s'accompagne d'une perversion du modèle de consommation à laquelle a grandement contribué la non satisfaction des besoins en logements.

Finalement, la logique d'accumulation avec toutes les tensions sociales qu'elle engendre (et malgré elles) reste un des axes majeurs autour duquel vont s'ordonner les stratégies des différents groupes sociaux soit pour y "coller" et en recueillir les effets immédiats ou secondaires, soit pour l'imiter soit pour le contrer.

3.12. Le logique de modernisation : le deuxième logique essentielle à l'œuvre dans la société est celle de la modernisation. Nous entendons par là le processus assignant à l'ensemble des structures, institutions et formes de conscience en présence dans la société, un mode de fonctionnement conforme à des normes prises comme référence et empruntées à des sociétés servant de modèles en raisons de leurs "performances" économiques sociales et culturelles.

De fait ces sociétés pour des raisons historiques évidentes, sont les sociétés occidentales, capitalistes surtout, qui imposent leur modèle au monde entier.

Or il va de soi que dans la société algérienne existent déjà des systèmes de normes intériorisés et institutionnalisés qui ne peuvent s'effacer purement et simplement devant les valeurs nouvelles.

Dés lors s'engage un processus complexe de lutte entre l'ancien et le nouveau qui prend des formes différentes selon les groupes sociaux, les secteurs d'activité, les régions, etc...

Il nous importe d'en retenir que comme il a été vu à propos des phénomènes de déphasage culturel, il est en oeuvre aussi et peut-être surtout dans le milieu industriel qui nous intéresse.

Pendant trop longtemps une vision extrêmement naïve a prévalu qui faisait des options économiques et technologiques des options purement techniques. Alors que plus que dans tout autre domaine peut-être, les choix en question sont fondamentalement culturels en ce sens que, par les valeurs dont ils procèdent et par celles qu'ils impliquent dans leur réalisations, ils engagent des systèmes de normes relevant strictement de la sphère idéologique.

Ils amènent tous les groupes sociaux à se définir par rapport à eux c'est à dire de fait à adopter des stratégies économiques obéissant à la rationalité qui fonctionne comme norme dominante.

Mais par delà les stratégies économiques strictes, les groupes sociaux doivent définir leur propre attitude face à la modernisation.

Qu'ils se posent la question explicitement ou implicitement, qu'ils y apportent une réponse formelle ou diffuse ils n'y échappent pas.

Or qui dit stratégie de modernisation dit forcément options idéologiques relativement décentrées, pour ne pas dire plus, par rapport aux bases économiques et aux logiques qu'elles impliquent.

Ce qui contribue fortement à l'apparition de comportements non dictés par la stricte rationalité économique dominante tant en ne pouvant y échapper de fait. D'où réaction ambiguës par l'hésitation qu'elles laissent supposer entre deux pôles extrêmes d'acceptation total ou de refus total.

Option à contenu fortement idéologique, la modernisation amène fatalement à une rupture des solidarités économiques strictes et à l'apparition de sous ensembles à cohérence plus ou moins grande, car se définissant sur des bases nouvelles, pas toujours très stables.

La question qui se pose est celle de savoir jusqu'où "peuvent aller" les sous groupes fondés sur les attitudes face à la modernisation dans l'affirmation de leur propre identité par rapport aux entités "de départ". Sans pouvoir préjuger d'une réponse définitive à une question aussi délicate nous pensons que la réalité des clivages ne saurait être créée, seule pour portée est à apprécier.

Nous retiendrons pour terminer avec cette question de la modernisation, qu'elle est à l'origine de comportements contrastés, typiques de la situation de crise idéologique qui traverse la société tout entière.

3.1.3. La logique de socialisation : la troisième logique majeure, enfin, est celle de la socialisation qui par sa portée politique est celle à laquelle la sensibilité sociale est probablement la plus grande.

Si on la définit comme impliquant la collectivisation de la propriété des moyens de production et la maîtrise sociale de leur mise en oeuvre elle est certainement celle qui conditionne la réussite du projet social de construction du socialisme.

Elle est également celle qui conditionne toutes les stratégies particulières des différents groupes sociaux puisqu'elle détermine, en dernière instance, les conditions mêmes de leur reproduction.

Puisque si globalement elle apparaît comme une logique de socialisation elle ne peut "fonctionner" dans les faits qu'en tant que positions particulières de chaque groupe à l'égard de la socialisation. Deux attitudes sont possibles, chacune avec des nuances certes : favorable ou hostile.

Toutes deux impliquent des positions à l'égard de l'ensemble des niveaux d'action de la société comme lieux de pratiques sociales : économie, culture, enseignement, etc...

Dés lors on peut dire que c'est la position face à la logique de socialisation qui surdétermine toutes les autres, en dernière analyse.

Impliquant une position de la part de tous les groupes sociaux face aux processus qu'elle implique, la socialisation constitue en fait un moyen direct d'intervention dans le champ de structuration des groupes sociaux. Elle joue le rôle d'un facteur clé de déstructuration et/ou de restructuration des groupes sociaux dans leur ensemble, puisque par son ampleur elle les touche tous à la fois.

Aussi la logique de socialisation est, pourtant, une logique à la limite plus sociale que politique ou du moins sociale avant d'être politique. En ce sens qu'elle intervient directement, comme élément de redéfinition de la nature même des groupes sociaux.

Pour ce qui nous intéresse de plus près, elle est présentée dans le projet politique comme un moyen de création et en tout cas de renforcement des groupes sociaux favorables à l'édification socialiste.



Comme la logique d'accumulation pose les bases matérielles de la construction du socialisme, la logique de socialisation en poserait, en quelque sorte, les bases sociales.

Processus à l'oeuvre dans la société algérienne, la logique de socialisation est bien perçue, par l'ensemble des groupes sociaux comme n'étant qu'à ses débuts et de ce fait comme n'ayant pas encore produit de "résultats" irréversibles.

Cette perception, qui correspond à notre avis à la réalité, est importante par les conséquences qu'elle implique. En ce qu'elle va entraîner la prise en compte de la logique de socialisation non comme donnée figée mais comme variable sur laquelle "on" peut intervenir dans un sens ou dans l'autre et surtout comme variable dépendante inscrite dans un processus global dont l'horizon est celui de la reproduction sociale.

Au terme de cette présentation, sommaire, des logiques principales en oeuvre dans la société algérienne nous aimerions insister sur leur très étroite interpénétration et surtout sur leurs conséquences.

En fait elles participent pleinement par les processus directs et indirects qu'elles impliquent aux transformations importantes que subit la société algérienne depuis maintenant près de trente ans. (1)

(1) En effet, nous pensons que c'est à partir du déclenchement de la guerre de libération nationale (1954) que la société algérienne est entrée dans un processus de transformation radical qui a été renforcé par les options en matière de développement économique et social retenues depuis l'indépendance.

3.2. Une donnée essentielle : la mobilité sociale : Avant de traiter de la mobilité sociale elle même nous devons aborder la structuration sociale. En effet avant qu'il y ait mobilité il faut que des différents groupes sociaux existent, qu'elle qu'en soit la nature et les formes de relation.

Tout au long du document nous avons volontairement utilisé le terme relativement "neutre" de groupes sociaux entendu au sens de regroupement d'individus sur la base d'une communauté d'intérêts et de perception de l'univers extérieur.

Or il est clair qu'une telle définition toute sommaire qu'elle est n'en pose pas moins des problèmes qui restent à traiter : nature des groupes, nature des intérêts, perception, etc...

De plus comme à chaque fois que la question de la structuration des groupes sociaux est posée, une autre question vient immédiatement sur le tapis : et les classes sociales ?

Nous ne pouvons dans les limites de ce document apporter de réponse très élaborées. Et c'est pourquoi les quelques éléments proposés devront être considérés, tout comme l'essentiel des remarques formulées tout au long comme des hypothèses de travail et rien de plus.

Si l'on peut admettre la constitution des individus en groupes sociaux comme étant une des règles fondamentales du fonctionnement des sociétés la question se pose de la nature des groupes ainsi constitués.

Ils ne pourraient à notre avis être envisagés comme des entités identiques ayant le même statut dans le temps et dans l'espace.

S'ils se constituent sur la base de deux types essentiels de facteurs économiques et idéologiques, la multitude de ces facteurs, leurs nombreuses possibilités de combinaison et surtout leurs multiples formes d'élaborations et de cristallisation font que, pour reprendre uniquement les cas les plus typiques, plusieurs "cas de figures" sont possibles.

En effet si l'on retient comme variables essentielles : le statut économique (situation par rapport aux moyens de production et place dans le procès de production) - les phénomènes de conscience (perception par la conscience collective de la réalité du groupe en tant qu'entité indépendante différente d'autres entités existantes) -- les productions idéologiques

(productions artistiques, littéraires exprimant la vision de l'univers et de l'histoire comme vision propre) - les formes de pratiques politiques (pratiques dans le champs de luttes sociales et politiques en vue du contrôle final de l'Etat) il va de soi que chacun de ces critères connaîtra des formes de réalisation à des degrés divers.

Nous partons de l'hypothèse que si le repérage d'un groupe social peut déboucher sur des formes diverses, la forme la plus élaborée est celle de la classe sociale, en ce qu'elle implique la combinaison réunie des formes les plus élaborées de chacun des critères essentiels retenus.

Dès lors des formes intermédiaires, combinant des formes plus ou moins élaborées des différents critères, sont possibles et représentent une forme de structuration des groupes sociaux fréquente : la couche sociale.

De plus ces classes ou couches ne constituent pas des groupes monolithiques et peuvent voir se développer en leur sein des ensembles plus ou moins homogènes représentant des fractions, "spécialisées" en quelque sorte.

Les groupes sociaux ne se constituent pas en un instant et à jamais mais connaissent des processus continus de structuration et de structuration sans que cela ne veuille dire que le mouvement l'emportant sur la stabilité, plus rien n'existe.

Tout en subissant des transformations les groupes sociaux ont une stabilité sur des périodes parfois très longues, au cours desquelles, justement, ils se renforcent et affirment leur présence historique et sociale.

Ainsi une couche sociale peut se transformer en classe sociale tout comme une fraction quelconque d'une classe peut s'en détacher pour former une couche.

Dès lors, ces processus complexes qui sont la manifestation la plus vivante de la réalité des groupes sociaux entraînent l'apparition d'un champ relativement homogène de transformations: celui de la mobilité sociale.

On entendra par là les processus de transfert d'individus plus ou moins nombreux, d'un groupe social (d'origine) à un autre (d'accueil). Souvent l'intérêt sera porté, exclusivement à la mobilité ascendante c'est à dire vers des groupes à prestige et pouvoir sociaux plus importants que ceux du groupe d'origine.

En fait le processus de mobilité sociale peut être tout aussi bien ascendant, que descendant. Dans la mesure où les groupes sociaux sont en perpétuelle restructuration et supposent de ce fait forcément des passages de l'un à l'autre sur de longues périodes il va de soi que tout l'intérêt du phénomène de mobilité sociale provient de son caractère de donnée structurelle, permanente. D'ailleurs l'étude des formes et des rythmes de la mobilité sociale est indispensable à la compréhension des mécanismes d'ensemble d'une société. Mais la mobilité sociale peut en des circonstances exceptionnelles, connaître des accélérations parfois longues, des mutations profondes qui ne font que redoubler tout l'intérêt de son analyse. Il en va ainsi lors de phases de transformations économiques fondamentales (phase de l'accumulation primitive en Europe occidentale par exemple) ou de révolutions politiques (Révolution Française de 1789).

Or justement, la société algérienne a connu sur une période historique relativement ^{courte} deux mutations essentielles : la guerre de libération nationale et le processus de développement économique et social qui a suivi l'indépendance nationale.

A ces deux facteurs suffisamment importants s'ajoute une autre somme de transformation et donc de mobilité sociale : le départ d'Algérie lors de l'indépendance d'un million de colons français. Or, objectivement, ce sont là des "épaves entières" du système social qui se sont retrouvés, parfois du jour au lendemain⁽¹⁾, vides et donc à occuper.

Ainsi son caractère de colonie de peuplement et la nature du processus de libération nationale ont contribué d'une manière décisive à faire de l'Algérie au lendemain de l'indépendance un pays en pleins bouleversements de la nature des groupes sociaux et de leurs interrelations.

(1) L'expression n'est pas trop forte et rend à peine compte de la réalité des processus qui se sont déroulés.

D'autant que l'intervention dans le processus historique du Front de Libération Nationale en tant que force nouvelle et sa capacité à éliminer l'ensemble des courants politiques "traditionnels" s'est accompagnée au plan social de l'émergence de couches sociales également nouvelles et du discredit jeté sur les couches relativement stables et intégrées qui formaient l'assise sociale des courants politiques éliminés (1).

Les options en matière de développement économiques et social affirmées avec constance depuis le programme de Tripoli (1962) jusqu'à la Charte Nationale (1976) en passant par la Charte d'Alger (1964) ont été appliquées avec des résultats qui quelle que soit l'appréciation à porter sur eux, ont été à l'origine de très profonds transformations non seulement du système productif mais, et c'est ce qui nous intéresse ici, aussi du système social entendu aussi bien comme système de structuration de groupes sociaux que de normes.

Même si des données globales satisfaisantes ne sont pas immédiatement disponibles (2) il n'en demeure pas moins que des éléments existent qui permettent de se faire une idée des transformations survenues. Ainsi l'évolution de l'emploi constitue-t-elle un bon indice des processus de mobilité sociale dans la mesure où l'un des principaux éléments de définition de l'appartenance à un groupe social reste l'activité exercée.

(1) Il convient d'ailleurs de remarquer comment à l'indépendance des "rétablissements" spectaculaires de prestige et de pouvoir sociaux ont été opérés après la "traversée du désert" qu'a constitué la guerre de libération nationale. Cela a été le fait, surtout des couches bourgeoises citadines dont l'une des armes essentielles a été la stratégie d'alliance symbolisée, parfois de manière caricaturale, par bien des mariages circonscrits.

(2) Nous ne pouvons dans ce document nous livrer à l'étude statistique que suppose d'abord, pour être démontrée, une telle affirmation. Une telle recherche dont le besoin se fait sentir d'ailleurs, dépasse de beaucoup nos propres capacités et se heurterait à un immense problème d'information tant elle suppose de données réunies : l'emploi, les revenus, la consommation, les modèles culturels, etc...

Si on prend en considération la période 1967-1977 qui couvre trois plans nationaux de développement et offre le grand avantage d'être "bornée" par les deux recensements nationaux de 1966 et 1977, les traits dominants de l'évolution de l'emploi, eu égard à notre propos sont les suivants :

- stagnation de l'emploi agricole : ou si l'on tient compte de l'accroissement démographique cela implique des transferts massifs de populations vers les secteurs d'activités non agricoles.
- création d'emplois non agricoles de l'ordre du million : ces nouveaux emplois ont été occupés en partie par une **main** d'oeuvre d'origine rurale et en partie par une main d'oeuvre non rurale mais qui n'y était pas préparée et pour laquelle ils ont constitué une sorte de "banc d'essai".
- création de près de 400 000 emplois industriels : c'est souvent une création de toutes pièces, l'infrastructure industrielle existant à l'indépendance étant négligeable.
- développement d'un secteur privé industriel important : là aussi c'est pratiquement une création de toutes pièces, la plupart des industriels provenant du secteur commercial.

Nous n'énumérerons pas tous les indices (et ils sont nombreux) qui permettent d'accréditer la thèse de la forte mobilité sociale, tout un examen de l'évolution de la société algérienne l'illustre de façon éclatante.

En effet tout se passe comme si des groupes sociaux entiers étaient apparus de toutes pièces ou comme si d'autres s'éteignaient purement et simplement. Les transferts d'un groupe à l'autre sont tellement importants et récents que des formes de transitions aux aspects très contractés ne manquent pas de surprendre, marquant "le paysage social".

Mais on sent bien et c'est là à notre avis une donnée fondamentale, que les processus de mobilité ne pourront indéfiniment se dérouler selon les mêmes mobilités, et encore moins avec le même rythme.

La phase de fusion voire de bouillonnement semble marquer le pas pour laisser place à une phase de consolidation, de solidification. Tout se passe comme si, pour tous les groupes sociaux et en tous cas dans les formes de mobilité ascendante, il y avait une stratégie consciente de défense des positions acquises par un relèvement des "barrières à l'entrée".

Vue de l'extérieur (du point de vue des "outsiders" sociaux) la situation se caractérise, en quelque sorte par : "moins de places pour des prix plus élevés".

Certes la situation n'est pas la même partout; il n'en demeure pas mais que la tendance est là et qu'elle est forte.

Elle va avoir comme **conséquence** majeure de changer progressivement une des caractéristiques majeurs des "anciennes" formes de mobilité sociale : leur fluidité.

Nous entendons par là que dans la situation de forte mobilité sociale prévalant jusqu'alors le passage d'un groupe à l'autre se faisait sans accrocs et incidents majeurs ne serait ce que par absence ou faiblesse des règles du jeu par des partenaires tous plus ou moins novices.

Il n'en sera plus de même désormais car tout **groupe** qui se structure définit par là même son code avec tout ce qu'il implique de contraintes et surtout de fonctionnement à l'exclusion.

Dès lors de la part des candidats à la mobilité sociale il ne peut y avoir comme réponse qu'une volonté de s'imposer par tous les moyens donc en intégrant aussi la variable temps qui joue contre eux. D'où accélération de l'ensemble des processus perçus comme permettant à court ou moyen terme la réalisation de la mobilité sociale postulée. Or cette perception par les groupes sociaux des conditions de réalisation de la mobilité sociale passe obligatoirement par une appréciation critique des différents espaces sociaux offerts comme cadres d'insertions possibles. Certains seront pour des raisons objectives et subjectives plus valorisées que d'autres en raison des possibilités qu'ils présentent.

Il apparaît justement qu'à tous égards le monde du travail industriel en est un.

3.3. Les enjeux dans le monde du travail industriels :

3.3.1. Impact social du monde du travail industriel.

a) l'impact est important parce que d'abord le monde du travail industriel est l'espace par excellence de déploiement et de rencontre des trois logiques majeures en oeuvre dans la société algérienne : accumulation, modernisation et socialisation.

D'abord, par l'ampleur des investissements qui y ont été réalisés, la part relative qu'ils occupent par rapport à l'ensemble, l'option pour des techniques à haute intensité capitaliste, son rôle déterminant comme source de financement (si l'on y inclut les hydrocarbures) le secteur industriel, mieux que tout autre secteur de l'activité économique et sociale, "vit" la logique d'accumulation. De plus, par les revenus qu'il distribue directement, les "retombées" indirectes de son fonctionnement, les opportunités d'investissement qu'il offre aux capitaux privés, il joue pour des groupes sociaux divers le rôle de source d'accumulation. Ensuite, par sa nouveauté radicale en tant que phénomène massif dans la société algérienne, par le caractère moderne de son équipement matériel, la rationalité nouvelle que suppose son fonctionnement, d'une manière globale, l'écart de fait qu'il implique entre ses traits dominants et le reste de l'activité économique et sociale, le secteur industriel est l'illustration la plus frappante de la mise en oeuvre de la logique de modernisation.

Dès lors il va "fonctionner" comme secteur distributeur, par delà les biens matériels échangés, des biens symboliques tout aussi importants car socialement perçus comme indispensables attributs de la modernité, fondement du prestige et du pouvoir dans la société.

Enfin, par suite de l'option en faveur d'un développement contrôlé par les pouvoirs publics, par les objectifs explicites de consolidation de la base matérielle du socialisme qu'il s'assigne, par la transformation des rapports sociaux qui sont visés à terme, le secteur industriel est la base économique et sociale la plus importante, peut-être, de la logique de socialisation.

Son caractère stratégique va en faire le lieu d'affrontements entre des groupes sociaux se situant de manière différente eu égard à la logique de socialisation. En témoignent d'abord les contradictions survenues entre les logiques impliquées par le développement des secteurs public et privé. Mais ~~aussi~~ les luttes au sein même du secteur public ^{qui} par delà leur contenu immédiat, souvent matériel, sont l'expression de visions d'ensemble du projet social.

Ainsi le secteur industriel dans son ensemble apparaît comme le lieu de réalisation et de rencontre des logiques majeures qui animent la société algérienne.

b) Dès lors il va se trouver fatalement au centre du processus dominant que constitue la mobilité sociale, et à la fois comme "point de départ" et comme "point d'arrivée".

Nous ne nous étendrons pas autre mesure sur les raisons qui vont en faire un secteur attractif et donc un point d'arrivée puisqu'elles ont été exposées pour l'essentiel. En effet elles résident pour ~~la~~ quasi-totalité, dans le fait que le secteur industriel voit se développer les trois logiques majeures étudiées.

Dès lors il va apparaître pour différents groupes sociaux comme un objectif à atteindre s'ils n'y sont déjà. Et ce, soit comme objectif final (indépendamment d'une évolution ultérieure déclenchée après coup) soit comme objectif intermédiaire, servant en quelque sorte de tremplin, ^{lieu} au départ dans une vision d'ensemble, à long terme, visant un autre espace social. Mais il constitue également en lui même un champ parfaitement cohérent et structuré, de mobilité sociale. Et c'est pourquoi on peut envisager des processus, complexes et sur des périodes longues, de mobilité sociale au sein même du monde du travail industriel.

D'autant que parler du monde du travail industriel, en tant que totalité ne doit pas faire oublier les nombreuses particularités qui le caractérisant et qui finissent par donner naissance à de nombreux sous-ensembles parfaitement cohérents et animés de logiques propres.

Dans un processus de mobilité sociale, impliquant nécessairement différents espaces singuliers, relativement hiérarchisés et structurés en fonction de normes sociales, et ce en plus de la hiérarchie des groupes sociaux eux-mêmes, les possibilités qu'offre le monde du travail industriel sont suffisamment riches pour que s'y déploient de nombreuses stratégies de groupes, socialement pertinentes.

Dans la perspective de l'étude des phénomènes de mobilité du travail qui est la nôtre, les processus de mobilité sociale au sein même du monde du travail industriel ont pour effet de causer au niveau des unités de production particulières les mêmes perturbations que celles occasionnées par des départs à "l'extérieur".

Et c'est pourquoi l'étude de la mobilité du travail concernera aussi bien les arrivées au sein du monde industriel à partir de l'extérieur que les mouvements en son sein.

En ce qui concerne, maintenant, les départs du monde industriel vers l'extérieur, se pose d'abord la question de leur définition. Il est en effet malaisé de décider, de façon stricte, à partir de quel moment il y a départ en dehors du monde industriel puisque, comme nous le verrons, il y a souvent départ, vers des activités para-industrielles, du type artisanat de production ou de service.

Par delà les problèmes de définition se pose la question des raisons qui font que le monde du travail industriel fonctionne également comme "point de départ" selon la formulation employée. Leur présentation suppose au préalable, un examen rapide des principales caractéristiques, pour ce qui concerne le secteur industriel, du processus de développement mis en oeuvre ces dernières années.

L'ampleur des moyens qui lui ont été accordés, son "dynamisme" dû aussi bien aux types mêmes d'activités qu'il recouvre qu'à des facteurs subjectifs tels que le volontarisme de ses animateurs, l'absence de rigueur dans le processus de planification, les difficultés rencontrées par les autres secteurs (et auxquelles il n'était pas lui-même tout à fait étranger) sont autant de facteurs qui ont concouru à faire du secteur industriel un secteur en porte à faux à plus d'un titre avec le reste de l'activité nationale. Ce sera là une source de dysfonctionnements majeurs dont le répercussion se fera sentir aussi et peut-être surtout, au plan social comme l'attestant, sur un rythme lancinant, les difficultés maintenant admises par

l'ensemble des opérateurs : logement, transport, santé, distribution, fonctionnement de l'appareil administratif, etc...

Ces difficultés ont vu leur impact négatif croître au fur et à mesure, et ce n'est pas là le moindre des paradoxes, du développement du secteur industriel lui-même, alors que ce même développement" aurait dû impulser une dynamique touchant tous les secteurs. Dès lors le secteur industriel en général, le secteur industriel public surtout, parce qu'ils ne peuvent offrir de solutions à des problèmes qu'ils ne maîtrisent pas verront se créer en eux-mêmes, des sources de tensions graves compromettant de plus en plus leurs conditions de fonctionnement.

C'est dans ce contexte que se développent deux types d'attitudes possibles : les départs volontaires et les départs involontaires.

Ces derniers constituent, de fait, des exclusions pour des raisons d'inadaptation majeure par suite de la confrontation entre deux logiques forcément contradictoires étant donné le caractère absolu de la logique industrielle offrant très peu de possibilités de compromis. Ce sont là à notre avis des cas peu nombreux, relativement, puisqu'une fois exclus du monde industriel, les possibilités de "réalisation sociale " sont minces, à l'exception du secteur para industriel que constituent le bâtiment et les travaux publics (1).

Les départs volontaires sont plus pertinents car s'inscrivant en règle générale dans des stratégies conscientes de groupes sociaux, utilisant le secteur industriel en vue d'intérêts propres.

Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils signifient, en fait, une perte sèche pour le secteur industriel dans la mesure où ils sont le plus souvent, assumés par des agents ayant réussi dans le système et ayant pour le moins intégré les éléments les plus importants de la logique qu'il développe.

(1) Nous partons de l'hypothèse qu'un retour aux activités agricoles est absolument exclus, sauf exception tout à fait marginale, comme l'attestent les études actuellement disponibles sur les trajets migratoires

Mais si les mouvements de départ et d'arrivée sont les indices de processus essentiels affectant le monde de travail industriel, c'est aussi parce qu'ils contribuent à l'émergence, à la formation, à la consolidation ou à la disparition des groupes sociaux qui y opèrent.

C'est pourquoi l'analyse ne saurait être indifférenciée portant sur les groupes sociaux, confondus dans "l'enveloppe opaque" de monde de travail industriel.

La question à poser devient, dès lors, celle de la structuration sociale au sein du monde du travail industriel.

3.3.2. La structuration sociale dans le monde du travail industriel (1) :

A-les travailleurs productifs : Nous avons déjà défini, plus haut, de façon sommaire, certes, ce que nous entendions par travail productif. Les travailleurs productifs sont alors ceux qui assument le travail productif dans le procès de production. La question se pose des travailleurs, dont l'activité, bien que s'exerçant sur un objet de travail matériel, ne débouche pas directement sur le produit physique. C'est le cas, de façon très nette des travailleurs des services d'outillage ou d'entretien.

En raison de la nature matérielle de leur objet de travail, et de leur liaison technique directe avec le procès de production principal, nous les considérons comme étant des travailleurs productifs.

Par delà les différentes spécifications techniques qui peuvent les différencier, le problème qui se pose dès que l'on traite des travailleurs productifs est celui du type de groupe social (ou de groupes sociaux) qu'ils constituent.

Et plus précisément encore celui de savoir si on est en présence d'une classe ouvrière, étant entendu que la légitimité même de la question est admise comme hypothèse théorique (2).

- (1) Nous ne traiterons que du secteur industriel public sur lequel portera la recherche. Des remarques rapides seulement seront faites, si besoin est, sur le secteur privé qui constitue une entité à part.
- (2) Ce qui n'est pas toujours le cas comme le prouvent bien des démarches qui débouchent sur la production de schémas figés ne faisant que reproduire les mêmes clichés indépendamment de toute société et période historique concrètes.

Il convient d'abord de partir d'un constat élémentaire à savoir que la classe ouvrière n'a pas existé de tous temps et en tous lieux. Elle est typiquement le produit du développement du capitalisme en Europe occidentale après la Révolution Industrielle. A cela s'ajoute que la classe ouvrière ne s'est pas constitué en un jour mais sur des périodes relativement longues selon des processus complexes et des modalités fortement marquées par des conjonctures locales, souvent très singulières.

Toutes les études historiques concrètes montrent suffisamment la validité des deux affirmations précédentes.

Quel est à cet égard la situation en Algérie ? Autrement dit à partir de quand, comment, s'est constituée une classe ouvrière et quelles en ont été les principales caractéristiques, une fois formée ?

Nous ne pouvons, malheureusement pas, nous baser dans le cas de l'Algérie sur des études historiques riches et établies pour apporter une réponse décisive à la question posée(1)

C'est pourquoi sur la base d'éléments partiels, mais relativement fondés, nous avancerons des hypothèses de travail.

Si nous reprenons les critères, présentés plus haut et permettant de définir et de repérer une classe sociale, nous pouvons dire qu'au moment de l'indépendance nationale il n'y avait pas de classe ouvrière en Algérie.

Certes, il y avait durant la période coloniale, comme nous l'avons déjà dit, de nombreux travailleurs impliqués dans des procès de travail industriels, soit en Algérie soit en Europe.

(1) On ne peut que regretter, chez nous, le faible développement de l'histoire sociale. Les études historiques se rapportant au sujet traité sont trop axées sur les individus, les institutions politiques, les événements contingents, quels qu'ils soient l'importance par ailleurs l'absence d'une recherche d'ensemble sur la formation de la classe ouvrière ou plutôt sur les différents groupes sociaux qui en ont "tenu lieu", se fait sentir. Que l'on songe à l'importance dans le cas anglais de l'ouvrage de Thompson : "The making of the English Working Class".

Mais leur impact quantitatif eu égard à la société globale, restée profondément rurale, était faible.

Traitant du bilan de "la situation économique et sociale au lendemain de l'indépendance", la Charte d'Alger faisait l'analyse suivante : "En dépit de ses possibilités naturelles, l'Algérie est faiblement industrialisée. Avant l'indépendance elle possédait 200 000 emplois industriels pour 11 000 000 d'habitants (soit moins de deux emplois pour 100 habitants alors que la moyenne des pays industriels européens est d'un emploi industriel pour 8 ou 9 habitants)"(1).

Mais plus que le faible impact quantitatif ou la concentration géographique dans des zones limitées (ou mêmes extra-nationales comme la France) c'est la double composition nationale (Algériens et Français) qui va hypothéquer très lourdement le développement du groupe que constituent, au niveau de la production, les travailleurs du secteur industriel.

C'est elle qui, plus que la situation coloniale proprement dite(2) explique les déviations si ce n'est les perversions subies aussi bien par les formes de conscience collective, que les productions idéologiques et les institutions politiques et sociales fondamentalement et explicitement articulées autour d'intérêts de classe, et dont la base sociale était pour-beaucoup, constituée par les travailleurs étrangers.

En tout état de cause, la situation coloniale releguait au second plan "la question sociale" par ce qu'elle impliquait de polarisation de la conscience collective autour de la question nationale.

Tout ceci bien sûr ne doit pas faire oublier que les travailleurs algériens ont acquis au cours de la période coloniale des éléments importants des formes d'organisation et de luttes collectives, qui contribueront grandement à la constitution progressive des données de base d'une conscience sociale commune mais restant surdéterminée par la conscience nationale.

(2) La situation coloniale sans peuplement étranger important, n'a pas empêché, comme le prouve le cas de nombreux pays du Tiers-Monde, l'émergence et le développement de formes plus ou moins élaborées de classes ouvrières.

(1) F.L.N. Charte d'Alger. Ensemble des textes adoptés par le 1^{er} Congrès du Parti du F.L.N. (du 16 au 24 Avril 1964). Commission centrale d'orientation. Page 86.

A la veille de l'indépendance, ils forment une couche sociale restreinte, relativement homogène, fondamentalement caractérisée par sa coupure entre le sol national et la France où réside sa fraction émigrée qui prend une importance croissante.

L'indépendance nationale par les conditions dans lesquelles elles se déroule (départ de la forte colonie européenne) et les options politiques, économiques et sociales qui sont prises va entraîner un choc pour toute la société algérienne, soudainement soumise à une forte mobilité sociale, comme nous l'avons déjà vu plus haut.

Quel va être le sort des travailleurs algériens dans les processus que connaît alors la société algérienne ? Tout comme les autres groupes sociaux ils vont connaître eux aussi les phénomènes de mobilité sociale ascendante soit au sein même du secteur industriel soit à l'extérieur, dans d'autres secteurs d'activité. Au sein du secteur industriel, cela se fera sous forme de promotions fondées sur la qualification professionnelle acquise et sur les nécessités de l'heure en matière de redémarrage de l'appareil productif. A l'extérieur, les formes seront très diverses allant du passage à l'artisanat de service ou de production même, au secteur des services et à l'administration.

Aux formes "normales" de mobilité, s'ajoutent les promotions dues à la participation à la guerre de libération nationale et qui se concrétisent par les nominations au sein de l'appareil d'Etat et de l'ensemble des institutions politiques et sociales.

Dès lors on assiste en fait à des transferts sociaux massifs changeant le "paysage social", du tout au tout. Bien sûr et loin de là même, il ne s'agit pas d'une disparition des travailleurs productifs en tant que groupe. Il n'en demeure pas moins, à notre avis, que les phénomènes de mobilité sociale ont concerné une bonne partie d'entre eux.

Ne serait-ce que parce que, le pouvoir "passant aux villes" les travailleurs du secteur industriel ont l'immense avantage d'y être déjà. On ne dira jamais assez l'importance du rôle qu'a joué le contrôle de l'espace (au sens large et supposant donc plus que le seul logement) dans les phénomènes de mobilité déclenchés à l'indépendance.

En tout état de cause, dans les premières années de l'indépendance avant le démarrage de la phase d'industrialisation intensive les travailleurs constituent un groupe social ayant connu des mutations profondes par les transformations qu'a subies sa composition humaine avec le double processus: départ des éléments les plus qualifiés, arrivées d'éléments nouveaux d'origine extra-industrielle.

Moins nombreux par rapport aux effectifs des années précédant l'indépendance, ayant un impact quantitatif réduit par rapport à l'ensemble de la société, exerçant dans des unités de production de petite taille et à technologie souvent ancienne voire obsolète, les travailleurs du secteur industriel forment un groupe social hétérogène affecté par des mouvements importants, un groupe en voie de reconstitution, mais dans un contexte nouveau.

Quelles vont être pour lui les conséquences de la politique d'industrialisation intensive mise en oeuvre sensiblement à la fin des années soixante ?. Elle vont avoir l'effet d'un véritable "raz-de-marée social", par leur ampleur.

Au plan quantitatif d'abord puisque sur une dizaine d'années (entre 1966 et 1977) le nombre d'emplois industriels créés est deux fois plus important que ceux existant, au départ(1).

Mais plus importants encore, à notre avis, sont les aspects qualitatifs du "nouvel emploi industriel.

Les options en matière de technologie ont, en effet, entraîné une structure de l'emploi à qualification radicalement différente de celle prévalant jusqu' alors.

Nécessitant une formation théorique de base plus élevée, faisant appel à des proces totalement inconnus précédemment, les nouvelles unités industrielles ne peuvent "compter" sur la main-d'oeuvre ancienne et vont nécessiter de ce fait la mise en oeuvre de collectifs de travailleurs

(1) Etant donné les problèmes de chiffres nous nous contenterons dans ce document de donner des proportions. Pour plus de détails on se reportera à notre étude sur "Industrialisation et emploi en Algérie : le cas de la sidérurgie". Thèse de Doctorat de III^e cycle- Chapitre IV : Evolution de l'emploi industriel : tendances et problèmes pp. 177 à 234.

entièrement neufs.

Quelles sont les caractéristiques de la structuration sociale des travailleurs du secteur industriel au terme d'une dizaine d'années d'industrialisation intensive ?.

Il y a incontestablement des facteurs d'homogénéisation croissante et donc de structuration sociale élaborée. Aussi bien l'impact quantitatif global et les phénomènes de concentration ouvrière (soit dans une unité de production soit sur un site) que le développement des institutions d'expression politiques et sociale, et des processus d'approfondissement de l'option politique vont dans ce sens.

A cela s'ajoute le creuset plus général que constituent l'affirmation de la conscience nationale et l'effort de modernisation qui vont tous deux contre les anciennes formes de conscience avec leurs tendances à l'atomisation sociale des groupes malgré la prise en charge collective de l'individu.

Mais d'un autre côté, beaucoup de facteurs militent également pour l'hétérogénéité et des formes de structuration sociale moins élaborées. Il s'agira aussi bien de la différenciation technique entraînée par le nouvel appareil productif et la décentralisation excessive de la décision économique avec ses conséquences que de certaines formes particulièrement vivaces de la conscience individuelle et les nombreux clivages idéologiques.

Mais, à notre avis, le phénomène qui hypothèque le plus lourdement l'émergence d'une forme de structuration sociale élaborée est le suivant : il n'y a pas de noyau constitutif stable autour duquel progressivement, en quelque sorte par couches successives supposant une sédimentation croissante, se serait constitué un groupe social homogène du type classe ouvrière.

Comme nous l'avons vu, les travailleurs "en lice" au moment où s'enclenche le processus d'industrialisation massive sont vite noyés par la création massive d'emplois industriels. De plus ces nouvelles couches sont non seulement dotées d'un plus grand prestige social et économique mais sont également porteuses d'une plus grande légitimité dans la perspective de la constitution d'un ensemble ouvrier élaboré (1).

(1) Nous en voulons pour preuve la thèse très répandue et selon laquelle le choix d'une industrie lourde est aussi politique dans la mesure où il détermine l'émergence de couches ouvrières stables, assise sociale de la Révolution.

Dès lors sans modèle de référence de base, toutes les composantes se valent ou plutôt entrent en lutte en vue d'imposer leur légitimité.

Le processus de structuration sociale va en être plus complexe et plus lent car supposant la confrontation "à armes égales" donc avec de fortes chances de neutralisation respective, de divers groupes relativement autonomes.

Ceci ne peut qu'enrayer la constitution d'une classe ouvrière en tant que forme d'élaboration "achevée" des groupes sociaux, parce que tous ces processus se déroulant au niveau du procès de production vont se "repercuter" sur les formes de conscience collective et les pratiques politiques sociales et culturelles.

Dès lors si l'on est incontestablement en présence d'un travail ouvrier (en tant qu'activité productive socialement typée) et probablement d'éléments d'une condition ouvrière (en tant que mode de vie de perception et d'expression) peu d'éléments vont dans le sens de la thèse de l'existence d'une classe ouvrière.

Et c'est pour quoi nous partirons de l'hypothèse fondamentale qu'à l'heure actuelle en Algérie nous assistons à un processus complexe de structuration sociale, allant dans le sens de l'émergence d'une classe ouvrière mais dans lequel aucun seuil d'irréversibilité n'est atteint. Ce processus s'effectue à partir des pratiques d'une combinaison de fractions dont les intérêts à long terme convergent sans que cela veuille dire qu'elles en aient pleinement conscience dans le court terme et encore moins qu'elles agissent en conséquence.

Ces processus globaux sont vécus au niveau individuel comme la preuve que tout est en train de se faire et donc que rien n'est "joué". Le statut d'ouvrier qui commence à "fonctionner" dans la société bénéficiant d'un prestige social faible, avec les conséquences économiques qui en découlent, n'est donc pas une fatalité. Encore faut-il trouver les issues, ce sur quoi nous aurons l'occasion de revenir.

3.3.3. La structuration sociale dans le monde du travail industriel :

B - les autres catégories : La première question qui se pose est celle des critères discriminants permettant de tester l'hypothèse d'une structuration sociale donc dépassant les simples spécifications techniques évidentes, telles que les catégories professionnelles.

D'autant que dans le secteur public tous les agents sont de simples salariés quel que soit leur niveau dans la hiérarchie de fait. C'est pourquoi nous utiliserons la combinaison de trois critères, type d'activité, niveau de qualification, pouvoir de décision.

De ces trois critères c'est le dernier qui pose le plus de problèmes dans la mesure où c'est celui faisant intervenir les mécanismes décisifs au plan du fonctionnement de l'appareil productif. Par delà son contenu immédiat, en termes de somme d'opérations ponctuelles c'est celui qui renvoie directement aux fondements mêmes d'une structuration de groupes sociaux. En effet il est le seul à permettre de dépasser la vision formelle en termes de rapports juridiques qu'opacifie la généralisation de la propriété publique dans tout le secteur(1).

Trois groupes principaux méritent l'analyse : des employés les cadres moyens, les cadres supérieurs.

a) les employés : au sein même du secteur industriel ils constituent, pour des raisons déjà évoquées très brièvement, une partie importante des effectifs utilisés. En sur nombre par rapport aux exigences "normales moyennes" des unités de production ils amènent à poser la question de leur fonction dans le secteur.

Bien que nous ne disposions pas d'études sérieuses dans le domaine, nous pouvons néanmoins formuler l'hypothèse que pour une part non négligeable même si elle est minoritaire, il y a peu de fondements objectifs à l'activité exercée. Si l'on entend par fondements objectifs les exigences de production en fonction de normes de productivité et de rentabilité "moyennes".

(1) Nous ne tenons pas compte du secteur d'économie mixte (en association avec du capital étranger) dont le mode de fonctionnement ne semble pas très différent du secteur public "pur".

Pour des raisons diverses, dont certaines tout à fait honorables comme la légitimité historique accordée par la participation à la guerre de libération nationale (1), une partie des employés bénéficie de fait d'un revenu non fondé sur une activité articulée autour de la logique de production.

Si l'on ajoute à cela que certains comportements extérieurs sur les lieux de travail en ^{arrivent} à devenir des illustrations caricaturales de nonchalance et de laisser-aller on comprendra que tous les éléments sont réunis pour que dans les unités de production les employés soient perçus par les travailleurs productifs comme à la fois une couche parasitaire et un exemple de réussite sociale.

Nous ne nous étendrons pas outre mesure sur le premier cas qu'il illustrent bien des conflits autour de la répartition du produit des activités de l'entreprise et qui apparaît au cours des entretiens avec les travailleurs. C'est le deuxième qui nous intéresse par ses conséquences sur la mobilité.

Eu égard à leur propres conditions de travail et surtout à la mesure précise des quantités produites avec les conséquences qui en découlent, la condition d'employé apparaît pour les travailleurs comme le type même de réussite sociale parce qu'elle implique de conditions physique de travail moins nuisantes et d'autonomie dans le déroulement même de l'activité. De plus, il convient de rappeler que dans la conscience collective, sur la base de l'expérience historique de la période coloniale, il y a une véritable survalorisation sociale de l'activité dans les "bureaux" qui apparaît par delà ses avantages intrinsèques, surtout comme une antichambre du pouvoir et ce, dans une vision assez confuse pas toujours au fait, ni des rapports de formes réels ni des mécanismes institutionnels.

Enfin un dernier facteur, et non des moindres puisqu'il s'agit de la rémunération du travail, contribue à faire de l'activité d'employé, un modèle valorisé. En effet la faible rémunération relative, et souvent même absolue, du travail productif fait apparaître de façon très nette le

(1) Laquelle aurait certainement été mieux mise en valeur par le développement d'unités de production agricoles, artisanales et industrielles contribuant réellement à l'activité économique globale. Malheureusement il ne semble pas que l'expérience des coopératives de Moudjahidine, qui procédait de telles intentions, soit un exemple de réussite économique.

meilleur rapport effort/revenu dans le cas des employés.

D'autant que même si leur pouvoir de décision ou égard à celui des catégories supérieures des niveaux de conception et de contrôle est faible, par rapport à celui des travailleurs productifs n'ayant d'autre horizon que la production directe, il est très grand. Ne serait-ce que par leur meilleure connaissance des circuits bureaucratiques de la prise de décision et de leur information plus large sur la vie de l'entreprise.

b) Les cadres moyens : nous entendons par là, l'ensemble des agents administratifs et techniques qui sans participer à la conception sont chargés du contrôle de l'activité des employés et des travailleurs productifs conformément à des instructions qu'ils reçoivent des niveaux supérieurs.

Avant toute chose, il convient d'insister sur la double dichotomie qui partage ce groupe ~~ou~~ égard à la nature de l'activité et à la formation. A la nature de l'activité ~~d'abord~~ puisqu'~~en~~ peut distinguer entre les activités techniques et administratives. Toutes choses égales par ailleurs, il nous semble que pour les cadres moyens se reproduisent sensiblement les mêmes situations que pour les travailleurs d'exécution ~~entre~~ travailleurs productifs et employés. Avec à notre avis une circonstance "aggravante" dans la mesure où chez les cadres moyens techniques il y a une plus forte prise de conscience et surtout une tentative de "théorisation" du différend qui, au mieux, sont à l'état embryonnaire chez les travailleurs productifs.

Ce conflit, "technique" en quelque sorte, est aggravé, et ce sera la deuxième dichotomie évoquée, par la distinction entre la formation théorique et la formation empirique (par l'expérience) qui, en schématisant à l'excès, recouvre pour beaucoup les deux groupes : formation théorique chez les cadres moyens techniques et empirique chez les administratifs.

Mais, en fait, par delà ce différend, somme toute classique, il y a des divergences plus profondes qui trouvent leur origine dans l'histoire des deux groupes.

Etant donné le type de colonisation et de développement économique qui a prévalu alors, il n'y a pratiquement pas de tradition nationale du cadre moyen technique même si des individus, au reste peu nombreux, ont pu l'être avant l'indépendance.

Dès lors les cadres techniques moyens existant dans l'industrie à l'heure actuelle sont pour leur immense majorité des jeunes formés après 1962 qui ont "submergé" les quelques cadres moyens techniques anciens auxquels s'étaient ajoutés des ouvriers promus dans les mouvements des premières années de l'indépendance.

Les processus de constitution du groupe des cadres moyens administratifs sont différents parce que sous la colonisation il y a eu, même restreinte, une expérience nationale de l'administration jusqu'à certains niveaux intermédiaires relativement avancés.

Dès lors même les cadres administratifs moyens formés après l'indépendance, et il y en a eu beaucoup au regard aux besoins de l'appareil productif, ont trouvé un modèle déjà en place, plus en moins bien rôdé sur lequel inconsciemment ou consciemment, ne serait-ce qu'en partie, ils ont pris exemple, dans leur "fonctionnement".

Or l'appareil administratif colonial, et pour cause, n'a jamais eu à assurer les tâches de développement économique telles qu'elles se posent dans le secteur industriel aujourd'hui (1).

C'est pourquoi chez les cadres administratifs moyens il prévaut une vision de l'industrie et de son fonctionnement, surtout, qui est inadapte par rapport aux exigences globales (et donc pas seulement de production du secteur.

Ce sera là, et nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin, une source de dysfonctionnements internes au secteur mais aussi de perturbations affectant son environnement.

Par leur position dans le procès de travail, comme garants directs de son déroulement normal, ils sont amenés à entrer en relation avec des travailleurs pour lesquels ils représentent la seule manifestation concrète de l'autorité. D'où leur rôle essentiel dans la formation des rapports d'autorité et des relations de travail dans l'unité de production. Tous les problèmes découlent de leur position intermédiaire, attributs "classiques" de la maîtrise dans les organisations industrielles, sont aggravés dans le contexte national par deux phénomènes : la centralisation excessive de la

(1) Sans compter qu'en fait nous avons l'héritage des traditions de l'administration "tatillonne" largement dépassée dans son contexte français d'origine depuis la prise de conscience du retard pris sur les pays capitalistes les plus dynamiques.

décision qui fait remonter aux plus hauts niveaux des questions parfois tout à fait secondaires et le manque absolue de prise de l'unité de production sur bien des points de **frictions** mêmes directement liés à l'activité des travailleurs.

Dés lors agents d'autorité sans avoir les moyens de l'exercer sur les problèmes réellement importants(1) (car liés à l'activité de production et la conditionnant pour beaucoup) ils se "refugient" dans deux attitudes tout aussi négatives l'une que l'autre.

- le laxisme par dépit et facilité d'autant que le contexte global y pousse; l'autoritarisme futile car portant sur des aspects secondaires mais tout aussi dangereux ^{par la} détérioration du climat de travail dans l'entreprise.

En tout état de cause les cadres moyens, malgré tous les problèmes qu'ils vivent restent un exemple de réussite sociale et déterminant chez les travailleurs un projet de promotion sociale au sein du secteur industriel relativement cohérent. Ce sera là un objectif à réaliser que ce soit au sein de l'unité de production elle-même ou en changeant.

Aussi bien les employés que les cadres moyens posent la même question de leur insertion sociale globale, par delà le cadre étroit de l'entreprise ou même de l'ensemble du secteur industriel. Sans être en mesure d'apporter une réponse dans la limite de ce document à une question d'une telle importance et d'une telle ampleur surtout, nous aimerions néanmoins soulever, brièvement, un point; celui de l'utilisation abusive et généralisée de la notion de petite bourgeoisie.

De plus en plus cette notion fonctionne à la fois comme **fourre-tout**, panacée et repoussoir.

tout d'abord **puisque** par les différentes catégories sociales qu'elle est censée comprendre elle finit par englober des entités très éloignées les unes des autres et qui n'ont de commun, à notre avis, que d'échapper à une analyse figée. Comprenant à la fois le professeur, le planton, l'employé de bureau et le cordonnier elle finit par ne plus avoir de pertinence sociologique.

(1) Pour illustrer notre propos nous reprendrons une formule très significative d'un important agent de maîtrise du complexe de Véhicules Industriels de Rouiba qui nous disait : "Nous n'avons ni la carotte, ni le baton".

Dès lors, et en conséquence, elle va fonctionner comme une panacée dans la mesure où elle va contribuer à expliquer la plupart des phénomènes économiques, sociaux et politiques. D'autant que si des phénomènes contradictoires se déroulent à la fois ou se succèdent sur des périodes très courtes l'explication est toute trouvée : la versatilité de la petite bourgeoisie.

Elle fonctionne, enfin, comme repoussoir puisqu'elle sert d'étiquette négative à tout projet non couvert par on ne sait quelle légitimité. Or quand bien même ce serait le cas, nous ne voyons pas en quoi les pratiques sociales des couches visées seraient a priori entachées d'infamie.

Dès lors sans être en mesure de répondre, comme nous l'avons déjà dit, nous pensons que la question n'en méritait pas moins d'être posée car en effet elle est d'importance et conditionne pour beaucoup l'émergence d'une connaissance réelle de nos sociétés dans toutes leurs dimensions complexes.

c) les cadres supérieurs : ce sont les agents qui ayant en général une formation universitaire (ou une expérience en tenant lieu socialement) sont chargés des niveaux de conception, d'orientation et de supervision du déroulement des activités de production.

A tous égards ce sont là des éléments entièrement nouveaux dans la société algérienne. Si l'on songe à l'effectif extrêmement réduit d'Algériens ayant poursuivi des études supérieures durant la période coloniale, et que la plupart d'entre eux étaient dans les filières traditionnelles (droit, lettres et médecine) il est clair que les cadres supérieurs, de l'économie plus particulièrement, sont une donnée récente dans la société.

Ceci, joint à une conception très stricte du secret de l'information sur les responsables publics, explique que nous ayons sur eux très peu d'éléments de connaissance. Or ils constituent un groupe qui par l'importance de ses activités joue un rôle décisif dans la vie publique.

Par leur niveau élevé de formation, leur dynamisme allant jusqu'à un volontarisme remarquable leurs nombreuses affinités objectives et subjectives ils ont développé en très peu de temps un esprit de corps qui est probablement l'un des éléments de base d'une conscience collective.

A cet égard même si elles existent à l'état embryonnaire il faut signaler des formes de solidarité nouvelles basées sur la communauté de type et de lieu de formation ou d'expérience professionnelle dans le secteur public lui-même ou de projet de société. Elles expriment mieux que tout autre phénomène, peut-être, l'apparition d'un espace politique et social, d'un type nouveau, articulé autour du développement du secteur public.

C'est essentiellement par leur quasi monopole du savoir technologique et économique et donc par l'incapacité des autres opérateurs sociaux à les contrôler que les cadres supérieurs de l'économie ont pu imposer pendant très longtemps au développement du pays leurs orientations.

Cette situation n'a fait que renforcer les liens objectifs et subjectifs les unissant entre eux ne serait ce que par manque d'interlocuteurs "valables".

Or c'était là faire fi des processus de maturation en oeuvre dans toute la société et qui ont conduit à un développement objectif tout comme à une prise de conscience en conséquence, de groupes en mesure de contester leur pouvoir pour diverses raisons (1): légitimité historique mieux assise, environnement social plus profond, place dédisive dans le procès de production, etc...

Nous ne pouvons étant donné l'objet de ce document nous étendre sur ce point qui est très important par ses conséquences.

En effet il nous semble que des processus sont en oeuvre qui prouvent bien que la structuration des groupes est encore à l'oeuvre et que rien n'est acquis. En tout état de cause, le fait est que sans que ses contenus soient toujours très nets et toutes ses caractéristiques bien définies, un groupe apparaît comme relativement cohérent et homogène : celui des cadres supérieurs.

(1) Et ce sans compter que les performances du secteur économique lui-même offraient largement matière à des critiques qui n'étaient pas toutes de bonne foi d'ailleurs.

A notre avis il l'est surtout parce qu'il est le groupe qui dans la société algérienne est le porteur quasi-unique de la logique de modernisation. Et c'est, en dernière instance, cette dimension, qui par tout ce qu'elle implique au niveau global, fonde son unité, sa légitimité et ses perspectives.

Or par le choc qu'elle suppose pour toute la société, la logique de modernisation pour atteindre ses objectifs ne saurait continuer d'être assumée à long terme et à titre principal par un groupe à tous égards minoritaires. Ce qui pose la question des alliances comme cruciale dans une vision en termes de projet social d'ensemble.

A cet égard il nous semble dans une perspective à long terme que les liens objectifs qui unissent entre eux les différents opérateurs du secteur industriel public, sont plus forts que ceux qui les divisent, même si à l'heure actuelle cette réalité échappe à beaucoup de ceux qui sont concernés eux - mêmes.

Par delà les intérêts immédiats qui s'articulent essentiellement autour des problèmes de répartition du produit et qui peuvent être l'occasion de divergences certainement fondées, par ailleurs, tous les groupes intervenant dans le secteur industriel public constituent de fait les acteurs d'un espace économique, social et culturel nouveau, encore en gestation mais déjà porteur de mutations profondes dans l'ensemble de la société(1)

Et c'est pourquoi au terme de cet examen rapide de la mobilité sociale et de la structuration des groupes sociaux dans le monde du travail industriel, nous aimerions insister sur l'importance dans l'analyse à mener de la lutte contre les lieux communs et les évidences qui ont cours sur une réalité qui reste à découvrir.

Nous aborderons maintenant les deux phénomènes qui constituent l'objet plus précis de la recherche : l'absentéisme et la mobilité du travail comme traits dominants du "fonctionnement" des collectifs de travail dans l'industrie en Algérie.

(1) D'ailleurs si le secteur industriel est celui dont on parle le plus, il faut bien voir que tous les autres secteurs d'activité sont à terme, concernés par les processus en oeuvre dans le secteur industriel qui fonctionne comme "pionnier".

4. Absentéisme et mobilité du travail : le lien et les enjeux :

4.1. définitions et méthode : nous ne présenterons pas dans ce document le champ théorique et les problèmes méthodologiques complexes que posent les deux notions étudiées (1). Nous nous contenterons de soulever quelques questions qu'appellent une définition ~~sommaire~~ des deux phénomènes et l'hypothèse de leur unité.

4.1.1. définitions : a) l'absentéisme : nous entendons par absentéisme le phénomène que constitue l'absence du lieu de travail alors que la présence du travailleur était "normalement" requise pour le déroulement du procès de production selon des normes précises.

Cette définition très brève appelle plusieurs remarques. Elle exclut l'absence du travailleur programmée et décidée par l'entreprise quelle qu'en soient les raisons : congés réguliers ou exceptionnels accordés, formation, voyage d'étude... C'est là un point important dans la mesure où l'absentéisme peut être fondamentalement caractérisé en ce qu'il l'échappe à la décision de l'entreprise. Elle ne l'a pas voulu et n'a pas de prise directe sur lui.

Dès lors que la décision de l'absence est en dehors de l'entreprise et donc chez le travailleur deux cas se présentent : absentéismes volontaire et involontaire.

Dans ce dernier cas seront "rangées" toutes les absences non voulues par le travailleur et donc dues à des facteurs extérieurs non maîtrisés dont les plus fréquents sont : maladie, accident du travail, maternité, perturbations des moyens de transport...

Une fois ces situations exclues "restent" alors les formes les plus intéressantes du phénomène : celles dans lesquelles le travailleur volontairement s'absente. Ce sont celles-ci qui sont sociologiquement les plus pertinentes car procédant d'une attitude consciente et donc de motivations et de causes ^à expliciter.

Il va de soi que l'absentéisme doit être compris dans des limites de temps qui le différencient des deux cas extrêmes que constituent l'arrivée en retard et le départ de l'entreprise.

(1) Nous envisageons de la faire dans un document plus théorique et plus systématique.

D'autre part on ne peut parler de l'absentéisme que lorsque le phénomène n'affectant plus seulement quelques cas très isolés interesse un nombre relativement important de travailleurs.

En fait sans qu'on puisse fixer de normes précises dans le domaine, tant les situations eu égard en nombre de travailleurs sont variables, il semble que l'absentéisme "commence" lorsque le nombre d'absences par son étendue, perturbe la production.

L'absentéisme pose un problème : celui de sa mesure. Elle peut être exprimée de deux manières : absolue et relative.

Dans l'absolu on exprimera dans une unité quelconque (heures ou journées de travail par exemple) le nombre global d'unités de temps perdues.

De manière relative, on exprimera une proportion (en général en pourcentage) entre le nombre total d'unités de temps qui auraient dû être travaillées et qui ne l'ont pas été à la suite de l'absence et le nombre total d'unités de temps qui auraient dû être travaillées, et ce en fonction des effectifs de l'unité de production prise en considération.

b) La mobilité du travail : cette notion pose beaucoup de problèmes théoriques qui ont été étudiés, surtout, dans le champ de l'économie politique. Nous nous contenterons dans ce document d'une définition très descriptive et très empirique, en tout état de cause suffisante pour "désigner" la réalité que nous voulons étudier.

Nous entendons par mobilité du travail le phénomène qui recouvre les départs définitifs d'une unité de production que ces départs soient du fait de l'entreprise comme les licenciements ou d'entités extérieures comme les départs au service national ou qu'ils soient voulus par les travailleurs eux mêmes comme dans le cas des démissions (que la forme soit ou non respectée).

Ce sont bien évidemment ces dernières formes qui nous intéressent le plus car ce sont celles qui procèdent de l'action volontaire des travailleurs et par delà de fondements objectifs et subjectifs à déterminer. En règle générale elles visent l'amélioration du sort global (conditions matérielles et morales) du travailleur qui doit en principe être trouvée dans l'activité future et ce en fonction d'une comparaison entre les avantages respectifs de chacune des deux situations professionnelles.

La mobilité du travail peut également être mesurée dans l'absolu et de manière relative. De manière absolue elle sera exprimée en nombre de travailleurs ayant quitté l'entreprise durant une période donnée, en général l'année. De manière relative on exprimera une proportion entre le nombre de travailleurs "partis" dans une année (en général) et le nombre total de travailleurs utilisé durant la même année. Cette proportion exprimée en pourcentage (en général) définit le taux de rotation (ou de turn-over).

4.1.2. Absentéisme et mobilité : le lien : les deux phénomènes ont entre eux quatre traits communs majeurs.

a) ce sont des phénomènes procédant dans leurs aspects les plus significatifs d'une volonté consciente . Certes ils auront des fondements objectifs en tant que somme de conditions physiques et matérielles, économiques et sociales mais en dernière instance seule la décision prise par le travailleur de s'absenter ou de partir permet au phénomène de se réaliser.

Dès lors tous les déterminants objectifs doivent être revus à la lumière du facteurs somme toute subjectif que constitue la décision finale. Or toute action volontaire procède de motivations explicites ou implicites, conscientes ou inconscientes, articulés autour d'objectifs à court ou long terme, partiels et globaux, etc... Bref sans tomber dans un psychologisme de mauvais aloi, nous pensons qu'il n'en reste pas moins que sans la prise en considération des dimensions individuelles de types psychosociologique au moins, c'est une partie importante des phénomènes à étudier qui est négligée.

b) ce sont des phénomènes qui n'ont de sens social que parce qu'ils sont des phénomènes collectifs en ce sens que de niveau en niveau (de l'atelier à l'unité de production, à l'entreprise, à la bouche...) Ils n'ont pris de l'importance que parcequ'ils touchent une fraction déterminée des effectifs concernés, suffisamment importante pour qu'il y ait problème.

Dès lors les explications psychologiques ou psychosociologiques ne suffisent plus étant donné "l'effet de masse" atteint, par leur extension leur répétition les deux phénomènes deviennent une donnée structurelle faisant partie intégrante de l'ensemble des structures de la société. On assiste presque à l'institutionnalisation dans certains cas extrêmes où ils prennent le statut de variables majeures dans la décision sociale.

c) ils se "déroulent" tous deux à l'extérieur de l'unité de production. Et c'est là leur aspect le plus original, peut-être, puisqu'il implique un retrait à l'égard du champ principal que constitue l'unité de production où se déroule le ~~procés~~ processus de travail. Certes avec la différence essentielle d'un retrait définitif par rapport à un retrait provisoire et répété mais avec la caractéristique majeure que constitue la continuité de la variable temps et qui peut nous amener à nous demander si l'absentéisme n'est pas le premier pas dans un processus de retrait de l'entreprise qu'"couronnerait" la mobilité finale.

Le retrait de l'entreprise qui est commun aux deux est significatif d'une attitude de rejet de l'univers industriel. Dans les deux cas plutôt que de lutter à l'intérieur (comme dans le cas d'une grève par exemple) on se retire. C'est là une donnée essentielle sur laquelle nous reviendrons.

Se déroulant à l'extérieur de l'unité de production ils supposent tous deux une option en faveur d'autres lieux de pratique sociale et par conséquent posent la question de la nature de ces lieux.

d) Mais parce qu'ils se déroulent à l'extérieur de l'unité de production, ils perturbent le fonctionnement normal des ~~procés~~ processus de travail. Se pose immédiatement la question de savoir si cette perturbation des ~~procés~~ processus de travail est voulue et visée explicitement en tant que telle.

Auquel cas on s'inscrirait dans une problématique du sabotage industriel qu'ont connue tous les pays industrialisés.

Pour résumer leurs caractéristiques communes les plus importantes nous en retiendrons qu'elles résident fondamentalement dans la dialectique entre des causes objectives pour l'essentiel et le facteur subjectif socialement déterminé que constitue la décision de retrait définitif ou temporaire. Mais en fait tout reste conditionné par les stratégies que supposent aussi bien l'importance des décisions que les contours sociaux de l'impact des deux phénomènes.

4.1.3. Problèmes de méthodes : le problème essentiel qui se pose est celui de savoir comment étudier les phénomènes pour en saisir toutes les dimensions, et surtout la dimension sociale globale

Nous partons en effet de l'hypothèse que les deux phénomènes s'intègrent, en dernière instance, dans ^{les} mécanismes de structuration sociale globale même si dans leurs modalités concrètes ^{ils} peuvent ne pas en donner l'apparence.

Nous partirons de l'hypothèse que tout individu, de par son appartenance à un groupe social donné, développe dans sa pratique une stratégie qui par delà les motivations et le support individuels est en fait une stratégie sociale de groupe.

Malgré toutes les limites de la comparaison et de la métaphore, nous demeurerons dans le domaine "militaire" impliqué par le terme de stratégie. Puisque la réalisation d'une stratégie suppose la mise en oeuvre de différentes tactiques particulières qui ne trouvent leur origine et leur sens final qu'en, dans leur subordination à la stratégie.

Dans ce document nous nous situerons pour l'essentiel au niveau des stratégies tout en étant conscient de l'existence des autres niveaux (tactiques) et de l'intérêt de leur étude.

A partir de quel moment peut-on parler de la mise en oeuvre d'une stratégie sociale de groupe ? A notre avis dès lors que sont visées les conditions de sa reproduction sociale.

Mais il se pose le problème de l'adéquation entre les stratégies de groupe et les différentes stratégies individuelles des éléments qui les composent. Si l'on peut reprendre comme principe théorique que les stratégies de groupe dominent les stratégies individuelles qui consciemment ou inconsciemment en sont les manifestations concrètes, on ne saurait en faire un absolu. Car en fait, concrètement tout dépend des conditions historiques et des possibilités de réalisation qui s'offrent aux stratégies individuelles.

Nous partirons de l'hypothèse que, dans les conditions de mobilité sociale qui sont, avec les réserves émises, celles de la société algérienne, se développent des stratégies individuelles de mobilité sociale. Elles impliquent forcément un choc avec celles du groupe d'origine puisque celui-ci ne peut assurer sa reproduction qu'en "gardant ses membres" au minimum.

Si dans le cas algérien, le ~~heurt~~ entre les deux types de stratégie (individuelle de mobilité et collective de reproduction) n'est pas très fort c'est parceque, du moins pour les groupes sociaux faiblement structurés et surtout fournisseurs de "candidats" à la mobilité sociale, les stratégies individuelles pré-existent à des stratégies collectives encore évanescentes. En tout état de cause elles seront plus dynamiques et prendront le pas sur elles dans une confrontation.

Les stratégies supposent de la part des différents opérateurs sociaux la mise en oeuvre de pratiques sociales dans lesquelles nous ferons la distinction essentielle entre les objectifs et les enjeux.

Les premiers qui pourront être à court,, moyen, ou long terme visent la satisfaction de revendication matérielles ou morales articulées autour de la meilleure répartition possible des conditions de "fonctionnement" des groupes sociaux.

Ainsi l'un des objectifs à court, terme de l'absentéisme pourra-t-il être celui de prendre du temps pour se procurer un revenu par du travail au noir ou aller "régler" des problèmes administratifs. Tout comme à moyen ou long terme, il peut s'assigner l'amélioration des conditions de travail en manifestant aujourd'hui par son existence qu'elles sont mauvaises.

Les seconds (les enjeux) constituent par delà les objectifs qui sont leurs bornes sociales, des champs de compétition en vue de l'hégémonie sociale par la reproduction (pour les groupes) ou d'une "réalisation" sociale idéale par la mobilité (pour les individus) (1).

Toute pratique sociale s'inscrit en dernière analyse dans un enjeu lui-même articulé dans une structure complexe d'enjeux variés déterminés par la logique de la stratégie en oeuvre.

Nous étudierons maintenant les enjeux de l'absentéisme et de la mobilité du travail.

(1) Nous partons de l'hypothèse que les stratégies d'individus en accord avec leur groupe se diluent dans celles de leur groupe d'origine et que des stratégies collectives de mobilité de groupe sont à exclure par leur caractère marginal .

4.2. Les enjeux de l'absentéisme (1) et de la mobilité : nous ne pouvons nous livrer à la présentation de tous les enjeux que supposent les deux phénomènes à étudier. Nous en présenterons trois qui sont, à notre avis, les plus importants.

4.2.1. l'insertion dans les processus de modernisation : les processus de modernisation qui parcourent toute la société algérienne concernent les groupes sociaux, tous les individus. Aucun sous peine de marginalisation si ce n'est d'exclusion ne peut être indifférent.

Les réactions des différents groupes et individus vont être fonctions de leurs stratégies sociales globales donc aussi de leurs systèmes de normes avec tout ce qu'ils supposent de processus de maturation dans les consciences individuelles et collectives.

Face à la logique de modernisation, par son caractère de projet social global et sa perception "plutôt" favorable, ne peuvent se développer que des attitudes de type positif. Mais alors le problème se pose des modalités concrètes avec tout ce qu'elles impliquent de pratiques sociales vivantes.

En fait c'est à ce niveau que les choses se posent puisque c'est celui de la mise en oeuvre des attitudes purement idéologiques que constituaient les différentes prises de position.

C'est alors que s'engagent ce que l'on pourrait qualifier de négociation des conditions de l'insertion dans la "modernité"(2). La modernisation n'est pas acceptée dans toutes ses formes avec tous ses degrés et encore moins à n'importe quel prix.

(1) L'expression "enjeux de l'absentéisme" renvoie directement aux recherches entreprises par Pierre DUBOIS sur la question en utilisant cette formulation. Nous pensons plus particulièrement à son ouvrage sur "le sabotage dans l'industrie". Calmann-Lévy Paris 1976. Tout en nous étant beaucoup servi de ces recherches dans notre réflexion nous tenons à faire remarquer la différence dans la définition de l'enjeu, qui chez Pierre DUBOIS est très proche de l'objectif.

(2) On entendra par modernité l'ensemble des conditions concrètes, économiques sociales, politiques, culturelles qui sont "produites" par le processus de modernisation.

Dès lors tout est en jeu : le temps, l'espace, la rationalité économique, les valeurs idéologiques les plus diverses place de la femme dans la société par exemple), les pratiques personnelles les plus courantes (habitudes vestimentaires et alimentaires par exemple) etc...

A chaque moment et partout cette négociation est en cours sous les formes les plus diverses.

Dans le domaine qui nous intéresse plus particulièrement, toutes les pratiques articulées autour de la mise en œuvre de la force de travail seront concernées et donneront lieu à des compromis plus au moins heureux.

Qu'il s'agisse de la perception du temps, de l'assimilation de la logique de la mesure scientifique, du rapport à l'espace ou de la valorisation du travail productif, entre autres exemples possibles, ce sont des confrontations systématiques même si elles n'apparaissent pas toujours comme telles entre des logiques d'ensemble opposées.

Nous partirons de l'hypothèse que l'absentéisme et la mobilité sont les manifestations d'un rejet de ^{la} logique industrielle comme forme d'expression particulière des processus globaux de modernisation. Ce rejet peut prendre des formes diverses et surtout des degrés divers selon les cas. Mais il s'effectue en fonction d'une logique pré-industrielle, c'est à dire d'une logique fondée sur des formes de vie (au sens large) antérieures et pour lesquelles l'industrialisation constitue un choc.

Dans le cas des pays industrialisés des études ont mis en évidence que l'absentéisme, et la mobilité étaient des manifestations d'un rejet des conditions du travail industriel. Mais ce rejet s'effectue sur la base d'une "critique-dépassement" du système industriel, dans la mesure où il s'agit de proposer des solutions à un système qu'on a assimilé et dont on propose l'amélioration des conditions de fonctionnement dans la perspective d'un projet social nouveau.

Nous sommes loin en Algérie d'en être là dans la mesure où la critique est en deçà du système visé qui constitue une réalité lointaine au double sens que c'est un objectif visé à long terme et qu'il s'agit aussi d'un univers qu'on ne connaît pas même si on le côtoie tous les jours.

C'est pourquoi l'absentéisme et la mobilité, par ce qu'ils supposent de négation étant données leur conditions pratiques de réalisation, en sont des illustrations.

4.2.2. L'affirmation de la conscience d'être l'élément décisif du procès de travail : malgré tout ce qui a pu être dit sur la vision de la logique industrielle il n'en reste pas moins que l'on constate chez des travailleurs en nombre croissant, une prise de conscience tout à fait nouvelle : celle d'être en dernière instance les agents décisifs du procès de travail par leur intervention personnelle. Cette prise de conscience est d'autant plus importante qu'elle conditionne pour beaucoup l'émergence d'une conscience collective de groupe et qu'elle peut constituer un élément central dans une tentative de maîtrise de l'appareil productif l'utilisant comme levier. Or le problème qui se pose est celui de savoir si l'unité de production offre à cette donnée nouvelle les conditions de sa réalisation. Par delà l'unité de production il convient, d'ailleurs, d'interroger toute la société qui détermine la réponse pour beaucoup.

Si l'on admet que le facteur déterminant que constitue, dans la réponse, la valorisation sociale du travail productif, fait défaut, comme nous l'avons déjà vu, il va de soi que la prise de conscience dont nous parlons va se trouver "disponible" et prête à toutes les éventualités, dont celle de son "affirmation négative" que constituent des phénomènes de dysfonctionnement de l'entreprise aussi variés que le faible productivité du travail ou le laxisme dans les relations de travail mais aussi l'absentéisme et la mobilité

En effet, du moment qu'il ne sent pas son pas son activité productive valorisée dans des termes acceptables (matériels et symboliques) le travailleur peut en restreindre les effets jusqu'au terme ultime que constitue leur élimination provisoire (absentéisme) ou définitive (mobilité)

Ce deuxième enjeu est important à plus d'un titre parcequ'il est celui qui met en oeuvre des processus sociaux certes ~~mais~~ également idéologiques et à terme après maturation, politiques.

En tout état de cause il est celui autour duquel s'ordonne l'émergence d'une conscience collective de groupe formée dans le creuset décisif du procès de travail industriel.

4.2.3. La participation aux processus de mobilité sociale; des trois enjeux dégagés c'est celui qui est le plus proche du niveau individuel mais il est aussi la conséquence logique des deux premiers. Dès lors que le processus de modernisation offre des occasions nouvelles de réalisation sociale fonctionnant en tant qu'exemples et que la valorisation acceptable du rôle joué dans la production se fait attendre la solution apparait dans la mobilité sociale ascendante.

Peu importe à la limite, qu'elle soit réelle ou non, l'essentiel étant qu'elle est perçue comme non seulement souhaitable (ce qui est le cas dans toutes les sociétés) mais aussi et surtout possible.

Dès lors le problème est simple : il s'agit de "sortir" de la condition ouvrière qui n'est pas perçue comme une fatalité.(1)

Plus que tout autre phénomène peut-être, parcequ'ils impliquent le retrait à l'égard de l'entreprise l'absentéisme et la mobilité du travail

(1) La société algérienne n'a pas encore produit d'oeuvre littéraire commençant ainsi : "L'usine, je savais depuis mon enfance qu'un jour elle me prendrait (souligné par nous). Père ouvrier engendre fils ouvrier. Quand j'ai commencé à travailler j'ai ~~rencontré~~ des gens que je connaissais déjà." Il s'agissait là des premières lignes d'un ouvrage autobiographique sur le travail posté : Charly BOYADJIAN. La nuit des machines. Les presses d'aujourd'hui. La France Sauvage. Paris 1979.

ont comme enjeu la mobilité sociale. Ils s'inscrivent dans une quête, qui peut être admise au départ comme un processus à moyen ou long terme, d'un statut social "meilleur".

La perception de la mobilité sociale possible se répand d'autant plus que des exemples exceptionnels relevant de processus totalement différents et en tout état de cause difficilement généralisables, abondent et alimentent la mythologie collective. Il est paradoxal que dans un projet social de construction du socialisme, l'une des images d'Épinal les plus répandues soit celle du "self-made man" à l'américaine. D'autant qu'elle n'est pas démentie ou pour le moins contrecarrée par des exemples de réalisation sociale plus proches des normes théoriques du modèle proposé.

Même si on a conscience des différences entre sa propre situation et celle des exemples extrêmes, cela n'empêche pas de s'accrocher au "principe" de la mobilité sociale comme axe autour duquel doivent de greffer les pratiques adéquates.

Dès lors que ce soit par la possibilité d'un revenus d'appoint dans le cas du travail au noir (absentéisme) ou d'une meilleure valorisation de son activité (mobilité) entant qu'objectifs concrets à réaliser l'enjeu est le même : la mobilité sociale. Au terme de cette réflexion nous aimerions insister sur le souci majeur qui nous a guidé : celui d'une "détéchnicisation" des problèmes. Ramener l'absentéisme et la mobilité du travail à leur causes immédiates et à leur objectifs immédiats ne conduit qu'à une lecture très pauvre et en tant état de cause réductrice de la réalité sociale.

Bien sûr l'éloignement entre lieu de travail et lieu de résidence joue tout comme les nombreuses sollicitations de la vie quotidienne ou les carences de l'infrastructure sociale jouent.

Bien sur que l'on peut viser immédiatement l'obtention d'une prime ou d'une augmentation de salaires ou l'octroi d'éléments de sécurité et l'ouverture d'une cantine (1).

Mais par delà ces données immédiates et concrètes, sont en oeuvre des processus d'ensemble qui les conditionnent et leur donnent leur signification sociale réelle. Si la lecture du document a pu faire partager au lecteur ce principe essentiel, notre objectif est atteint d'autant que le texte n'avait d'autre ambition que celle de ses questions.

(1) Dans la recherche empirique envisagée seront étudiés tous les aspects techniques et économiques immédiats évoqués, comme indices concrets.

